

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 13022

Numéro SIREN : 341 737 062

Nom ou dénomination : CNP ASSURANCES

Ce dépôt a été enregistré le 05/05/2023 sous le numéro de dépôt 9885

CNP Assurances

Société anonyme

Au capital de 686 618 477 euros entièrement libéré

Siège social : 4 promenade Cœur de Ville, 92130 Issy-Les-Moulineaux (France)

341 737 062 R.C.S. Nanterre – Entreprise régie par le code des assurances APE : 6511 Z.

Comptes annuels

au 31 décembre 2022

Sommaire

I.	Bilan au 31 décembre 2022	4
II.	Comptes de résultat au 31 décembre 2022	6
II.1.	Compte de résultat technique non-vie	6
II.2.	Compte de résultat technique vie	7
II.3.	Compte de résultat non technique	8
III.	Engagements reçus et donnés	8
IV.	Annexe aux comptes annuels	9
Note 1	Faits caractéristiques de l'exercice 2022	9
1.1	création du FRPS : CNP retraite	9
1.2	changement de l'adresse du siège social de CNP Assurances	11
1.3	Offre publique d'achat simplifiée initiée par la banque postale visant les actions CNP Assurances	11
1.4	CNP Assurances acquiert un portefeuille de plus de 7 600 logements auprès de CDC habitat	12
1.5	Cnp assurances finalise la cession de sa filiale cnp partners à Mediterraneo vida	12
1.6	CNP Assurances poursuit sa stratégie de croissance internationale et signe un accord avec uncredit pour rationaliser l'organisation de ses activités italiennes	12
1.7	CNP Assurances prévoit de devenir actionnaire à 100% de cinq sociétés au Brésil, poursuivant ainsi son développement multipartenarial à l'international	12
1.8	Emission d'obligations subordonnées tiers 3 d'un montant de 500 millions d'euros	13
Note 2	Événements significatifs postérieurs à la clôture 2022	13
Note 3	Changements de méthode comptable	13
Note 4	Principes et méthodes comptables	14
4.1	Fonds propres	14
4.2	Actifs incorporels	14
4.3	Opérations de placement	14
4.4	Actifs corporels	20
4.5	Assurance vie et capitalisation	20
4.6	Assurance invalidité accident maladie	21
4.7	Réassurance	21
4.8	Comptes de tiers et de régularisation	21
4.9	Avantages au personnel	21
4.10	Frais d'acquisition et de gestion	22
4.11	Provision Collective de Diversification Différée	22
4.12	Provision pour risques et charges	23
4.13	Fiscalité	23
4.14	Consolidation	23
Note 5	Postes du bilan	24
5.1	Évolution des actifs incorporels, constructions, titres de propriété sur les entreprises liées et celles avec lesquelles existe un lien de participation	24
5.2	Placements	25
5.3	Créances et dettes ventilées selon leur durée	27
5.4	Participations et entreprises liées	28
5.5	Composition de l'actionnariat	47
5.6	Réserves, fonds propres, réévaluation	47
5.7	Autres informations sur le bilan	48
5.8	Détail de la variation des provisions d'assurance vie brutes de réassurance	49
5.9	Ventilation des provisions techniques issues des contrats PERP	49
5.10	Provision pour risque d'exigibilité	50
Note 6	Compte de résultat	50
6.1	Ventilation des produits et charges de placements	50
6.2	Ventilation des produits et charges des opérations techniques	51
6.3	Transferts de richesses Eurocroissance	54
6.4	Charges de personnel	54
6.5	Commissions	54
6.6	Ventilation des opérations exceptionnelles et non techniques	54
6.7	Charges d'impôts	55
6.8	Participation des assurés aux résultats techniques et financiers	55

6.9	Effectif	55
6.10	Rémunération des dirigeants	56
6.11	Chiffre d'affaires par secteur géographique	56
6.12	Honoraires des commissaires aux comptes	57
Note 7	Engagements hors bilan	57
Note 8	Renseignements relatifs aux passifs subordonnés	58

I. Bilan au 31 décembre 2022

I.1. ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2022	31/12/2021	Évolution
Actifs incorporels	5.1	63 192	63 083	0,2%
Placements *		285 776 281	305 033 479	-6,3%
Terrains et constructions	5.1	13 415 940	13 331 275	0,6%
Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	5.1 et 5.4.1	19 769 881	14 836 783	33,2%
Autres placements		252 004 661	276 489 860	-8,9%
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	5.2.1	585 798	375 561	56,0%
Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte	5.2.1	43 315 455	46 754 914	-7,4%
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques		11 424 454	20 849 574	-45,2%
Provisions pour primes non acquises et risques en cours		0	0	100,0%
Provisions d'assurance vie		8 752 274	17 866 535	-51,0%
Provisions pour sinistres vie		277 107	303 119	-8,6%
Provisions pour sinistres non-vie		387 243	381 025	1,6%
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes vie		290 805	330 800	-12,1%
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes non-vie		593	593	0,0%
Provisions d'égénéralisation		5 319	5 002	6,3%
Autres provisions techniques vie		0	0	100,0%
Autres provisions techniques non-vie		74 314	65 424	13,6%
Provisions techniques des contrats en unités de compte		1 636 798	1 897 077	-13,7%
Créances	5.3	9 609 095	6 572 643	46,2%
Créances nées d'opérations d'assurance directe	5.3	1 912 225	2 105 856	-9,2%
Primes acquises non émises	5.3	1 264 649	1 478 935	-14,5%
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	5.3	647 576	626 921	3,3%
Créances nées d'opérations de réassurance	5.3	351 189	152 403	130,4%
Autres créances	5.3	7 345 682	4 314 384	70,3%
Personnel	5.3	25	5	398,7%
État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	5.3	403 533	515 894	-21,8%
Débiteurs divers	5.3	6 942 124	3 798 485	82,8%
Autres actifs		760 785	551 528	37,9%
Actifs corporels d'exploitation		131 967	137 125	-3,8%
Comptes courants et caisse		623 600	409 185	52,4%
Actions propres	5.5.2	5 218	5 218	0,0%
Comptes de régularisation actif	5.7.1 et 5.7.2	5 928 051	7 578 793	-21,8%
Intérêts et loyers acquis non échus	5.7.1 et 5.7.2	1 601 807	1 817 667	-11,9%
Frais d'acquisition reportés	5.7.1 et 5.7.2	237	261	-9,4%
Autres comptes de régularisation	5.7.1 et 5.7.2	4 326 007	5 760 865	-24,9%
TOTAL ACTIF		356 877 312	387 404 014	-7,9%

* total des actifs non cotés 39 Md€

I.2. PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2022	31/12/2021	Évolution
Capitaux propres	5.6	14 458 781	14 109 674	2,5%
Capital social	5.5.1 et 5.6	686 618	686 618	0,0%
Primes liées au capital social	5.6	1 736 332	1 736 332	0,0%
Réserves de réévaluation	5.6	38 983	38 983	0,0%
Autres réserves	5.6	6 203 792	6 378 036	-2,7%
Report à nouveau	5.6	4 583 460	4 078 332	12,4%
Résultat de l'exercice	5.6	1 209 595	1 191 373	1,5%
Passifs subordonnés	8	8 399 820	8 834 259	-4,9%
Provisions techniques brutes		239 517 798	266 392 235	-10,1%
Provisions pour primes non acquises et risques en cours		41 407	45 536	-9,1%
Provisions d'assurance vie	5.8	213 537 100	239 810 190	-11,0%
Provisions pour sinistres vie		5 091 926	4 665 610	9,1%
Provisions pour sinistres non-vie		4 785 670	4 826 764	-0,9%
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes vie		14 028 205	14 969 815	-6,3%
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes non-vie		9 191	10 984	-16,3%
Provisions pour égalisation		406 371	401 956	1,1%
Autres provisions techniques vie		273 526	330 426	-17,2%
Autres provisions techniques non-vie		1 344 401	1 330 954	1,0%
Provisions techniques des contrats en unités de compte		43 779 769	47 380 696	-7,6%
Provisions pour risques et charges	5.7.3	91 880	123 695	-25,7%
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	5.3	10 384 080	11 173 120	-7,1%
Autres dettes	5.3	37 517 947	36 225 171	3,6%
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	5.3	771 298	599 322	28,7%
Dettes nées d'opérations de réassurance	5.3	895 638	738 253	21,3%
Dettes envers des établissements de crédit	5.3	254 634	178 716	42,5%
Autres dettes	5.3	35 596 377	34 708 880	2,6%
<i>Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus</i>	5.3	8 233 813	11 175 584	-26,3%
<i>Personnel</i>	5.3	390 018	432 693	-9,9%
<i>État, sécurité sociale et collectivités publiques</i>	5.3	572 533	403 497	41,9%
<i>Créanciers divers</i>	5.3	26 400 013	22 697 106	16,3%
Comptes de régularisation passif	5.7.1 et 5.7.2	2 727 237	3 165 163	-13,8%
TOTAL PASSIF		356 877 312	387 404 014	-7,9%

II. Comptes de résultat au 31 décembre 2022

II.1. COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE

Compte technique non-vie (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2022		31/12/2021		Évolution
		Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes	
Primes acquises	6.11	1 791 110	-82 635	1 708 475	1 657 329	3,1%
Primes		1 786 981	-82 635	1 704 346	1 651 976	3,2%
Variation des primes non acquises et risques en cours		4 129	0	4 129	5 353	-22,9%
Produit des placements alloués		105 923	0	105 923	107 479	-1,4%
Autres produits techniques		7 911	0	7 911	8 930	-11,4%
Charges des sinistres		-1 234 585	45 460	-1 189 125	-1 235 690	-3,8%
Prestations et frais payés		-1 290 947	39 242	-1 251 705	-1 272 896	-1,7%
Charges des provisions pour sinistres		56 362	6 218	62 580	37 205	68,2%
Charges des autres provisions techniques		-31 184	8 890	-22 294	38 077	-158,6%
Participation aux résultats	6.8	-21 354	0	-21 354	4 295	-597,2%
Frais d'acquisition et d'administration		-457 401	15 992	-441 409	-481 325	-8,3%
Frais d'acquisition		-408 449	0	-408 449	-412 776	-1,0%
Frais d'administration		-48 952	0	-48 952	-88 696	-44,8%
Commissions reçues des réassureurs		0	15 992	15 992	20 147	-20,6%
Autres charges techniques		-2 825	0	-2 825	-15 567	-81,9%
Variation de la provision pour égalisation		277	317	593	46	1189,3%
RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE	6.2	157 870	-11 977	145 893	83 575	74,6%

II.2. COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE VIE

Compte technique vie (en milliers d'euros)	31/12/2022			31/12/2021		Évolution
	Notes	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes	
Primes	6.11	16 778 544	-378 275	16 400 269	17 919 306	-8,5%
Produits des placements	6.1	8 889 890	-173 945	8 715 945	8 058 109	8,2%
Revenus des placements	6.1	5 624 116	-173 945	5 450 171	5 942 829	-8,3%
Autres produits des placements	6.1	641 944	0	641 944	611 861	4,9%
Profits provenant de la réalisation des placements	6.1	2 623 831	0	2 623 831	1 503 419	74,5%
Ajustements ACAV (plus-values)		4 689 546	-29 331	4 660 215	6 456 035	-27,8%
Autres produits techniques		52 751	-128	52 622	77 961	-32,5%
Charges des sinistres		-19 114 535	732 960	-18 381 576	-19 286 716	-4,7%
Prestations et frais payés		-18 642 568	756 506	-17 886 063	-19 467 164	-8,1%
Charges des provisions pour sinistres		-471 967	-23 546	-495 513	180 448	-374,6%
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques		10 696 943	-565 633	10 131 310	1 081 801	836,5%
Provisions d'assurance vie	5.8	8 462 824	-305 451	8 157 372	7 086 654	15,1%
Provisions sur contrats en unités de compte		2 207 247	-260 278	1 946 969	-5 984 984	-132,5%
Autres provisions techniques		26 872	96	26 969	-19 869	-235,7%
Participation aux résultats	6.8	-4 301 082	-36 988	-4 338 069	-4 822 041	-10,0%
Frais d'acquisition et d'administration		-2 393 055	95 970	-2 297 085	-2 284 950	0,5%
Frais d'acquisition		-1 084 346	0	-1 084 346	-1 103 692	-1,8%
Frais d'administration		-1 308 709	0	-1 308 709	-1 285 662	1,8%
Commissions reçues des réassureurs		0	95 970	95 970	104 404	-8,1%
Charges des placements	6.1	-3 976 683	4 836	-3 971 847	-2 906 879	36,6%
Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts	6.1	-581 622	0	-581 622	-606 266	-4,1%
Autres charges des placements	6.1	-1 219 501	4 836	-1 214 665	-1 163 957	4,4%
Pertes provenant de la réalisation de placements	6.1	-2 175 560	0	-2 175 560	-1 136 656	91,4%
Ajustement ACAV (moins-values)		-9 758 312	248 931	-9 509 381	-2 602 516	265,4%
Autres charges techniques		-262 530	104	-262 427	-310 755	-15,6%
Produits des placements transférés		0	0	0	0	100,0%
RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE	6.2	1 301 477	-101 500	1 199 977	1 379 356	-13,0%

II.3. COMPTE DE RESULTAT NON TECHNIQUE

Compte non technique (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2022	31/12/2021	Évolution
Résultat technique de l'assurance non-vie	6.2	145 893	83 575	74,6%
Résultat technique de l'assurance vie	6.2	1 199 977	1 379 356	-13,0%
Produits des placements	6.1	598 518	500 694	19,5%
Revenu des placements	6.1	374 259	369 260	1,4%
Autres produits des placements	6.1	44 082	38 018	15,9%
Profits provenant de la réalisation des placements	6.1	180 177	93 416	92,9%
Produits des placements alloués		0	0	100,0%
Charges des placements	6.1	-272 744	-180 620	51,0%
Frais de gestion internes et externes des placements et frais financiers	6.1	-39 940	-37 671	6,0%
Autres charges des placements	6.1	-83 410	-72 323	15,3%
Pertes provenant de la réalisation des placements	6.1	-149 394	-70 627	111,5%
Produits des placements transférés		-105 923	-107 479	-1,4%
Autres produits non techniques	6.6	74 962	22 442	234,0%
Autres charges non techniques	6.6	-148 403	-74 430	99,4%
Résultat exceptionnel	6.6	-14 349	-4 058	253,6%
Produits exceptionnels	6.6	6 883	33 379	-79,4%
Charges exceptionnelles	6.6	-21 232	-37 437	-43,3%
Participation des salariés		-33 710	-31 576	6,8%
Impôts sur les bénéfices	6.7	-234 625	-396 532	-40,8%
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		1 209 595	1 191 373	1,5%

III. Engagements reçus et donnés

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2022	31/12/2021
1. Engagements reçus		137 764 498	120 710 069
1a. Engagements sur titres, actifs ou revenus *	7	133 737 300	118 564 994
1b. Autres engagements reçus		4 027 198	2 145 075
2. Engagements donnés		39 609 649	46 977 866
2a. Avals, cautions et garanties de crédit donnés		11 697 086	11 259 897
2b. Titres et actifs acquis avec engagement de revente		5 157	4 856
2c. Autres engagements sur titres, actifs ou revenus *	7	11 123 139	16 638 657
2d. Autres engagements donnés		16 784 268	19 074 456
3. Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires		1 105 934	11 174 414

* Le détail des engagements liés aux instruments financiers à terme figure en note 7

IV. Annexe aux comptes annuels

CNP Assurances, société anonyme de droit français à conseil d'administration, régie notamment par les articles L. 225-17 à L. 225-56 du code de commerce, au capital de 686 618 477 €, est agréée, conformément à l'article « 2 - Objet » des statuts de la Société, pour :

- pratiquer des opérations d'assurance sur la vie et de capitalisation ;
- pratiquer des opérations d'assurance couvrant les risques de dommages corporels liés aux accidents et à la maladie ;
- détenir des participations majoritaires dans des sociétés d'assurances.

À cet effet, elle peut :

- détenir des participations dans des entreprises dont l'activité est de nature à faciliter la réalisation de l'objet social et plus généralement ;
- effectuer toutes opérations de quelque nature qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

Note 1 Faits caractéristiques de l'exercice 2022

1.1 CREATION DU FRPS : CNP RETRAITE

CNP Assurances a obtenu l'agrément de l'ACPR pour la création du FRPS : CNP Retraite.

La création de cette nouvelle filiale a été accompagnée par le transfert au 01 janvier 2022 du portefeuille éligible des engagements de retraite portés aujourd'hui au bilan de CNP Assurances pour un montant de 27,8 Md€ en valeur nette comptable.

CNP Retraite est constituée de l'apport des engagements retraite et actifs correspondant transférés de CNP Assurances, et présentés dans le bilan d'apport :

<i>(en milliers d'euros)</i>	01/01/2022
Actifs incorporels	0
Placements	15 588 505
Terrains et constructions	462 651
Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	32 783
Autres placements	15 093 071
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	0
Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte	1 346 525
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	8 812 970
Provisions pour primes non acquises et risques en cours	0
Provisions d'assurance vie	8 811 327
Provisions pour sinistres vie	2 470
Provisions pour sinistres non-vie	0
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes vie	-827
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes non-vie	0
Provisions d'égalisation	0
Autres provisions techniques vie	0
Autres provisions techniques non-vie	0
Provisions techniques des contrats en unités de compte	0
Créances	433 791
Créances nées d'opérations d'assurance directe	121 030
Primes acquises non émises	98 024
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	23 006
Créances nées d'opérations de réassurance	64 750
Autres créances	248 011
Personnel	0
État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	100
Débiteurs divers	247 911
Autres actifs	99 883
Actifs corporels d'exploitation	552
Comptes courants et caisse	99 331
Actions propres	0
Comptes de régularisation actif	1 515 696
Intérêts et loyers acquis non échus	108 847
Frais d'acquisition reportés	0
Autres comptes de régularisation	1 406 849
TOTAL ACTIF	27 797 369

<i>(en milliers d'euros)</i>	01/01/2022
Capitaux propres	2 420 131
Capital social	50 000
Primes liées au capital social	2 348 356
Réserves de réévaluation	-
Autres réserves	21 774
Report à nouveau	-
Résultat de l'exercice	0
Passifs subordonnés	-
Provisions techniques brutes	23 108 219
Provisions pour primes non acquises et risques en cours	-
Provisions d'assurance vie	22 641 953
Provisions pour sinistres vie	45 847
Provisions pour sinistres non-vie	-
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes vie	412 501
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes non-vie	-
Provisions pour égalisation	-
Autres provisions techniques vie	7 918
Autres provisions techniques non-vie	-
Provisions techniques des contrats en unités de compte	1 362 834
Provisions pour risques et charges	28 536
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	244 505
Autres dettes	476 434
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	72 834
Dettes nées d'opérations de réassurance	136 535
Dettes envers des établissements de crédit	102 711
Autres dettes	164 355
<i>Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus</i>	<i>72</i>
<i>Personnel</i>	<i>-</i>
<i>État, sécurité sociale et collectivités publiques</i>	<i>31 242</i>
<i>Créanciers divers</i>	<i>133 040</i>
Comptes de régularisation passif	156 711
TOTAL PASSIF	27 797 369

1.2 CHANGEMENT DE L'ADRESSE DU SIEGE SOCIAL DE CNP ASSURANCES

Le 5 décembre 2022, le groupe a emménagé dans son nouveau siège social. Il est désormais établi au 4 promenade Cœur de Ville, 92 130 Issy-les-Moulineaux.

Le nouveau bâtiment est la propriété du groupe par le biais de la SCI ICV. L'ancien bâtiment a été rendu au propriétaire sans indemnité particulière.

1.3 OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE INITIEE PAR LA BANQUE POSTALE VISANT LES ACTIONS CNP ASSURANCES

Cette opération s'est déroulée courant mai 2022. Au terme de celle-ci, La Banque Postale a formulé une demande de mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire auprès de l'AMF, afin de se voir transférer les actions CNP Assurances non apportées à l'Offre.

Au 31 décembre 2022, La Banque Postale détient 99,95 % du capital de CNP Assurances. Le solde est détenu par CNP Assurances en actions propres.

1.4 CNP ASSURANCES ACQUIERT UN PORTEFEUILLE DE PLUS DE 7 600 LOGEMENTS AUPRES DE CDC HABITAT

En date du 9 mars 2022, CNP Assurances a acquis auprès de CDC Habitat un portefeuille de plus de 7 600 logements à loyers abordables et à haute qualité environnementale d'une valeur de 2,4 Md€.

A l'issue de cette acquisition, CNP Assurances détient 85% de la société Lamartine. Cette dernière a été créée pour cette opération et est gérée par Ampère Gestion, filiale de CDC Habitat qui conserve 15% du capital.

L'entité fait partie du périmètre de consolidation depuis les comptes de juin 2022.

1.5 CNP ASSURANCES FINALISE LA CESSIION DE SA FILIALE CNP PARTNERS A MEDITERRANEO VIDA

En date du 29 décembre 2022, CNP Assurances a finalisé la cession de sa filiale espagnole d'assurance vie CNP Partners au profit de Mediterraneo Vida.

CNP Partners est une compagnie d'assurance vie principalement dédiée aux produits d'épargne traditionnelle en Espagne et en Italie en modèle ouvert. Au 31 décembre 2021, son chiffre d'affaires et son résultat net représentaient respectivement 0,75% et 0,01% de l'ensemble du Groupe.

1.6 CNP ASSURANCES POURSUIT SA STRATEGIE DE CROISSANCE INTERNATIONALE ET SIGNE UN ACCORD AVEC UNICREDIT POUR RATIONALISER L'ORGANISATION DE SES ACTIVITES ITALIENNES

Après l'acquisition des activités d'assurance vie d'Aviva en Italie l'année dernière, CNP Assurances poursuit sa stratégie de croissance internationale avec la signature d'un accord avec UniCredit, son partenaire historique, comprenant les éléments suivants :

- Acquisition par CNP Assurances de la participation de 49 % d'UniCredit dans CNP Vita Assicura S.p.A. pour 500 M€, permettant à CNP Assurances de porter sa participation dans CNP Vita Assicura S.p.A à 100% ;
- Vente de 6,5 % de CNP UniCredit Vita S.p.A. (" CUV ") à UniCredit pour 70 M€, CNP Assurances conservant une participation majoritaire de 51 % dans CUV.

Cette opération permet à CNP Assurances de rationaliser l'organisation de ses activités en Italie et de poursuivre son développement dans le pays.

Le prix d'acquisition de 49 % de CNP Vita Assicura S.p.A sera financé par CNP Assurances sur ses ressources propres.

1.7 CNP ASSURANCES PREVOIT DE DEVENIR ACTIONNAIRE A 100% DE CINQ SOCIETES AU BRÉSIL, POURSUIVANT AINSI SON DEVELOPPEMENT MULTIPARTENARIAL A L'INTERNATIONAL

CNP Assurances poursuit sa stratégie de développement à l'international avec l'acquisition à 100 % des participations de Caixa Seguridade et d'Icatu dans cinq sociétés offrant la possibilité de commercialiser des produits de prévoyance-santé, soins dentaires, épargne et consórcio.

Cette opération permet à CNP Assurances, 3ème assureur brésilien, de poursuivre son développement au Brésil en s'appuyant sur 2 modèles de distribution :

- Un modèle ouvert permettant d'opérer avec différents partenaires via ces acquisitions à 100%

- Un partenariat exclusif de distribution avec Caixa Econômica Federal, renouvelé respectivement jusqu'en 2046 et 2041, au sein de Caixa Vida e Previdência (produits individuels et collectifs retraite, assurance emprunteur consommation et prévoyance) et Caixa Consórcio (activité consórcios).

En 2022, l'acquisition concerne les 48,25 % détenus par Caixa Seguridade dans les 2 entités ci-dessous via CNP Seguros Holding Brasil (CSH), la Holding commune entre CNP Assurances et Caixa Seguridade :

1. Odonto Empresas Convênios Dentários Ltda. « Odonto Empresa » pour 13 029 K€ et

2. CNP Consórcio S.A. Administradora de Consórcios « CNP Consórcios » pour 5 779 K€.

En 2023, l'acquisition concernera les 48,25 % détenus par Caixa Seguridade dans les 2 entités ci-dessous via CNP Seguros Holding Brasil (CSH), la Holding commune entre CNP Assurances et Caixa Seguridade :

3. CNP Seguros Participações em Saúde Ltda « Holding Saúde » pour 37 887 K€;

4. Seguros Previdência do Sul « Previsul » ;

Enfin, en 2023, l'acquisition concernera également les 24,61 % détenus par Caixa Seguridade via CSH et les 49 % détenus directement par Icatu dans la société suivante :

5. CNP Capitalização S.A. « CNP Cap »

Le montant total de l'opération, de 907 MBRL, sera financé par CNP Assurances sur ses fonds propres.

1.8 EMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNEES TIERS 3 D'UN MONTANT DE 500 MILLIONS D'EUROS

En date du 21 janvier 2022, CNP Assurances a finalisé une émission de titres de dette pour un montant de 500 millions d'euros. Il s'agit d'obligations de maturité 7 ans portant intérêt au taux fixe de 1,25 % jusqu'au 27 janvier 2029.

Note 2 | Événements significatifs postérieurs à la clôture 2022

Emission de la 1^{ère} obligation subordonnée durable Tiers 2 d'un montant de 500 millions d'euros

En date du 11 janvier 2023, CNP Assurances a finalisé une émission de titres de dette pour un montant de 500 millions d'euros. Il s'agit de sa 1^{ère} obligation subordonnée durable, portant intérêt au taux fixe de 5,25 % jusqu'au 18 juillet 2033, puis au taux variable au-delà de cette date et jusqu'à sa maturité le 18 juillet 2053.

Note 3 | Changements de méthode comptable

Néant

Note 4 ■ Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés en conformité avec le règlement de l'ANC n°2015-11 du 26 novembre 2015 et suivants relatifs aux comptes annuels des entreprises d'assurances, et avec les dispositions du code des assurances.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois commençant le 1^{er} janvier et se terminant le 31 décembre.

CNP Assurances est l'entité consolidante du groupe CNP Assurances.

4.1 FONDS PROPRES

4.1.1 Capitaux propres

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission.

Les entreprises françaises d'assurances sont tenues de constituer dans leurs comptes annuels une réserve de capitalisation en vue de maintenir leurs revenus financiers obligatoires relevant de l'article R. 343-9, indépendamment des plus ou moins-values réalisées. Cette réserve, constituée en franchise d'impôt jusqu'au 1^{er} janvier 2010, était alimentée par les plus-values réalisées sur les cessions d'obligations et reprise symétriquement en cas de réalisation de moins-values sur ce type d'actifs. À compter du 1^{er} janvier 2010, les versements et prélèvements à la réserve de capitalisation en cas de plus ou moins-values de réalisation sont effectués nets de l'effet d'impôt à payer.

4.1.2 Actions propres

Les actions propres détenues par CNP Assurances sont inscrites dans le poste « autres actifs ».

4.2 ACTIFS INCORPORELS

Pour l'évaluation et la comptabilisation de ses actifs incorporels, qu'il s'agisse des travaux d'intégration nécessaires pour la mise en place des progiciels métiers ou des licences achetées, CNP Assurances applique dans ses comptes annuels le livre I titre II chapitre I section 3 du règlement 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

La durée d'amortissement correspond à la meilleure estimation de la durée d'utilité pour l'entreprise. Elle est de cinq ou huit ans.

Les amortissements relatifs aux logiciels développés en interne sont pratiqués à compter de la date réelle de mise en exploitation du logiciel. Les licences sont amorties à compter de leur date d'acquisition.

Les actifs qui ne sont plus utilisés par l'entreprise sont mis au rebut.

4.3 OPERATIONS DE PLACEMENT

4.3.1 Évaluation

Les placements sont évalués à leur valeur historique d'acquisition, nette de frais d'acquisition à l'exception :

- des placements affectés à des contrats libellés en unités de compte qui font l'objet d'une réévaluation à leur valeur de réalisation au jour de l'inventaire, conformément à l'article 222-5 du règlement n°2015-11 de l'ANC du 26 novembre 2015. Les engagements techniques relatifs à ces contrats sont réestimés corrélativement ;
- des placements réévalués dans le cadre de régimes légaux.

Placements immobiliers

Conformément au règlement 2014-03 de l'Autorité des normes comptables du 5 juin 2014, CNP Assurances enregistre les immeubles par composant sur la base du coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les frais financiers liés à la construction des immeubles sont enregistrés en charges.

CNP Assurances a défini cinq catégories principales de composants :

- terrain ;
- gros œuvre, structures et charpentes ;
- façade et toiture ;
- agencements ;
- installations générales techniques.

Les dépenses d'entretien sont immobilisées par composant, sous réserve que des avantages économiques futurs en soient attendus et qu'elles puissent être estimées de façon fiable.

Les frais directement attribuables à l'acquisition des immeubles sont inclus dans le coût historique de l'immeuble et intégralement affectés au composant gros œuvre.

Les revenus locatifs courus sont enregistrés au compte de résultat.

Pour déterminer la ventilation par composant du coût amorti de chaque immeuble, une approche forfaitaire a été retenue consistant à définir des pourcentages de ventilation forfaitaire des catégories de composants observées sur des immeubles de référence (huit catégories) :

- habitations « haussmannien » ;
- habitations « intermédiaire et récent » ;
- bureaux « ancien » ;
- bureaux « intermédiaire et récent » ;
- centres commerciaux et cinémas ;
- locaux d'activité ;
- Immeubles de Grande Hauteur « habitation » ;
- Immeubles de Grande Hauteur « bureaux ».

Les pourcentages de composants correspondent à la moyenne observée sur les immeubles de référence pour chacune des huit catégories.

Les agencements ont été réaffectés par composant compte tenu de leurs poids peu significatifs.

Placements actions

Les actions sont enregistrées à leur prix d'achat hors frais et leurs revenus sont comptabilisés en résultat à leur date de mise en paiement, hors avoir fiscal qui est déduit de la charge d'impôt sur le bénéfice.

Obligations, prêts et titres assimilés

Les obligations et autres valeurs à revenu fixe sont enregistrées à leur prix d'achat diminué des revenus courus. Les revenus courus à la date de clôture relatifs à ces valeurs sont intégrés au compte de résultat.

La différence entre le prix de remboursement des titres et leur prix d'achat hors coupon couru fait l'objet d'un étalement sur la durée résiduelle des titres pour l'ensemble des portefeuilles. Cette modalité est appliquée, que la différence soit positive ou négative. Le calcul de l'étalement est effectué de façon actuarielle pour les titres à taux fixe et de façon linéaire pour les titres à taux variable.

En application de l'article 122-1 du règlement n° 2015-11 de l'ANC du 26 novembre 2015, ce calcul est effectué pour l'ensemble des valeurs amortissables, qu'elles soient classées en R. 343-9 ou en R. 343-10 du code des assurances.

4.3.2 Amortissement des immeubles

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle.

Les valeurs résiduelles sont considérées comme nulles en raison de la difficulté pour un bien immobilier de déterminer de manière fiable une valeur résiduelle.

La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différents composants, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortissables :

- gros œuvre : 50 ans ;
- façade et toiture 30 ans sauf pour les locaux d'activité, les centres commerciaux et les cinémas : 20 ans ;
- installations générales techniques : 20 ans ;
- agencements : 10 ans.

4.3.3 Dépréciation des immeubles et valeurs mobilières titre par titre

Les provisions pour dépréciation sont constituées en conformité avec le livre I titre II chapitre 3 du règlement n°2015-11 de l'ANC du 26 novembre 2015.

Valeurs mobilières classées en R. 343-9 du code des assurances

En application de l'article 123-1, CNP Assurances apprécie « s'il existe un risque avéré de crédit résultant d'un ou plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale du titre et si la perte de valeur peut être estimée de façon fiable ».

Les titres de dettes classés en R. 343-9 sont provisionnés dès lors qu'un risque avéré de défaut de l'émetteur est identifié. La perte potentielle due à la dégradation du risque émetteur fait l'objet d'une estimation par la Société sur la base d'une analyse multicritère. En cas de retour à meilleure fortune, la provision est reprise à due concurrence de l'amélioration du risque.

Valeurs relevant de l'article R. 343-10 du code des assurances

Les valeurs amortissables visées à l'article R.343-10 du Code des assurances sont provisionnées selon les dispositions prévues par l'article 123-7 du règlement ANC n° 2015-11. Le règlement définit le principe général d'une dépréciation différenciée selon l'horizon de détention, en distinguant le risque de crédit des autres risques liés aux évolutions du marché.

Lorsque l'organisme d'assurance a l'intention et la capacité de détenir les valeurs amortissables visées à l'article R.343-10 du Code des assurances jusqu'à leur maturité, les dépréciations à caractère durable s'analysent au regard du seul risque de crédit ; en l'absence de risque avéré, aucune moins-value latente liée à une hausse des taux sans risque n'est provisionnée dans les comptes de l'organisme.

Lorsque l'organisme d'assurance n'a pas l'intention ou la capacité de détenir ces mêmes placements jusqu'à leur maturité, les dépréciations à caractère durable sont constituées en analysant l'ensemble des risques identifiés sur ce placement en fonction de l'horizon de détention considéré.

Immeubles

Les pertes de valeur font l'objet d'une provision pour dépréciation affectant les composants terrain et gros œuvre des immeubles concernés. À chaque clôture, l'existence d'un quelconque indice montrant une perte de valeur est appréciée.

Un des indices est une perte de valeur de l'immeuble de plus de 20 % par rapport à son coût. L'existence d'indications de pertes de valeur conduit CNP Assurances à estimer la valeur recouvrable de l'immeuble concerné.

La valeur recouvrable est égale :

- pour les placements devant être cédés à brève échéance, à la valeur vénale, telle qu'elle ressort de l'expertise obligatoire;
- pour les placements étant conservés, à la valeur d'usage déterminée en fonction des avantages économiques futurs attendus.

Valeurs mobilières classées en R. 343-10

a) Critères de présomption d'une dépréciation à caractère durable

Les critères retenus pour déterminer s'il y a un indice de dépréciation durable sont adaptés en fonction de la nature et du niveau de risque des actifs concernés :

Titres de participation classés en R. 343-10

Est considéré comme indice de dépréciation durable l'existence d'un faisceau d'indices de perte de valeur de la participation, intégrant par exemple des éléments de résultat durablement négatifs ou des données prévisionnelles issues des plans d'activité.

Autres titres non amortissables classés en R. 343-10

L'article 123-10 précise qu'un des critères de présomption de dépréciation durable est la baisse significative de la valeur de marché du placement sur une longue période, alors que le marché dans son ensemble se comporte autrement ; les actions françaises dont la moins-value latente calculée par rapport à sa valeur comptable est supérieure à 20 % sont présumées durablement dépréciées. Lorsque les marchés sont très volatils, ce critère est porté de 20 % à 30 %. Ces règles sont transposées autant que de besoin et adaptées aux caractéristiques des placements concernés, notamment pour ce qui concerne les OPCVM et les valeurs étrangères.

Depuis 2012, postérieurement à la crise financière de 2008, CNP Assurances a choisi de ramener le critère de présomption de dépréciation à caractère durable à 20 % de moins-value latente. Ce critère s'applique aussi bien aux titres de source française ou étrangère.

Doivent faire également l'objet d'un examen, les titres :

- pour lesquels une provision a déjà été constituée ;
- qui recèlent des indices objectifs permettant de prévoir que l'entreprise ne pourra recouvrer tout ou partie de la valeur comptable du placement ;
- qui ont affiché de manière permanente au cours du dernier semestre une décote d'au moins 30 % en cas de forte volatilité ;
- présentant à la date d'inventaire une décote supérieure à 50 % par rapport à leur prix de revient ou présentant post-clôture des variations anormales, ou encore pour lesquelles CNP Assurances disposerait d'une appréciation défavorable.

Titres amortissables classés en R. 343-10

En application de l'article 123-7 1°, les valeurs amortissables classées en R. 343-10 que CNP Assurances a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur maturité ont été dépréciées uniquement en cas de risque de crédit avéré.

En application de l'article 123-7 2°, les valeurs amortissables classées en R. 343-10 que CNP Assurances n'a pas l'intention ou n'a pas la capacité de détenir jusqu'à leur maturité, ont été dépréciées en analysant l'ensemble des risques identifiés en fonction de l'horizon de détention envisagé.

b) Montant de la provision

Dans tous les cas, le montant de la provision correspond à la différence entre la valeur au bilan et la valeur recouvrable.

Si la cession est envisagée à court terme, la valeur recouvrable est la valeur de marché.

Dans le cas où la Société a l'intention et la capacité de détenir les placements, en se référant notamment à la stabilité des engagements au passif et à la politique de rotation de l'actif, la valeur recouvrable prendra en compte l'horizon de détention.

La valeur recouvrable des titres de participation prend en compte les spécificités de chaque société notamment en termes de perspectives de résultat et de données prévisionnelles issues des plans d'activité. Elle est établie en fonction de la valeur d'utilité des titres et selon une approche multicritère, dans une approche long terme.

Pour les autres actions et parts d'OPCVM, la valeur recouvrable est établie par référence à la juste valeur appréciée selon une approche multicritère, capitalisée au taux sans risque auquel s'ajoute une prime de risque prudemment estimée (le taux de capitalisation correspondant au taux TME + 500 points de base), ou à défaut la moyenne de marché du dernier mois considéré, sur la durée de détention probable des actifs correspondants. La durée de détention tient compte de la capacité de la Société à conserver ces placements financiers et des intentions de détention de la Société.

CNP Assurances enregistre une provision pour dépréciation à caractère durable de 1 277 M€ pour les actions et OPCVM.

4.3.4 Dépréciation globale des immeubles, actions et titres assimilés

Il est constitué une provision pour risque d'exigibilité figurant au passif du bilan.

En application des dispositions de l'article R. 343-5 du code des assurances modifiant certaines règles d'investissement des entreprises d'assurances, cette provision est constituée lorsque la valeur globale d'une part, des actifs amortissables relevant de l'article R. 343-10 du code des assurances que l'entreprise n'a pas l'intention ou n'a pas la capacité de détenir jusqu'à l'échéance et, d'autre part, des actifs non amortissables classés en R. 343-10 est en moins-value latente conformément à l'article R. 343-5 du code des assurances.

CNP Assurances a opté pour l'option d'étalement de la PRE selon les dispositions reprises dans l'article R. 343-6 du code des assurances.

Les hypothèses relatives à l'évaluation de la durée des passifs définie par l'article A. 343-1-2 du code des assurances sont les suivantes : projections année par année des flux de prestations (rachats, rachats partiels et décès) sur une période de 50 années. Les échéances de prestations peuvent être amenées à évoluer pour de multiples raisons, notamment du fait des options de rachats portées par l'assuré. Par ailleurs, aucun effet d'actualisation n'a été pris en compte. La durée a été bornée par huit et arrondie afin d'obtenir un nombre entier.

Sur la base de cette durée, la PRE est étalée sur huit ans. Le report de charge est constaté en produit non technique au crédit du compte de produit non technique « 753 - variation de PRE restant à constater » par le débit du compte « 379 - PRE restant à constater ». Il en est fait mention dans les annexes des états financiers (annexe 5.10).

Conformément à l'article R. 322-6 du code des assurances, le report de charge constitué en vertu de l'article R. 343-6 est déduit du bénéfice distribuable mentionné à l'article L. 232-11 du code de commerce. Il est également déduit du bénéfice défini au deuxième alinéa de l'article L. 232-12 du même code.

Valeur de réalisation

Pour l'application de cette disposition, la valeur de réalisation est évaluée comme suit :

- les valeurs mobilières et titres cotés sont retenus pour le cours moyen calculé sur les 30 derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou, à défaut, le dernier cours avant cette date ;
- les actions de SICAV et les parts de FCP sont retenues pour la moyenne des prix de rachat publié au cours des 30 derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou, à défaut, le dernier prix de rachat publié avant cette date ;
- la valeur de réalisation des immeubles et des parts de sociétés immobilières non cotées est déterminée sur la base d'une expertise quinquennale effectuée par un expert accepté par la commission de contrôle des assurances. Entre deux expertises, la valeur fait l'objet d'une estimation annuelle certifiée par un expert ; la valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur d'utilité et le prix de vente net déterminé selon l'expertise annuelle à laquelle procède CNP Assurances pour son patrimoine immobilier ;
- les titres non cotés sont retenus pour leur valeur vénale correspondant au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché et en fonction de leur utilité pour l'entreprise.

La PRE est calculée sur la base des cours moyens du mois de décembre conformément à l'article R. 343-5 du code des assurances.

Par ailleurs, sont comprises dans la base de calcul de la PRE « les moins-values latentes des opérations sur instruments financiers à terme prévues aux articles R. 332-45 à R. 332-47 ayant comme sous-jacents les actifs mentionnés à l'article R. 343-10 ». Ces moins-values latentes sont prises en compte à hauteur de la partie excédant la valeur des titres ou espèces donnés en garantie. Les plus-values latentes ne sont prises en compte que si elles sont garanties dans les conditions prévues à l'article R. 332-56, c'est-à-dire s'il existe une convention-cadre entre l'émetteur et le détenteur de l'IFT avec collatéralisation des plus ou moins-values latentes.

Les autres IFT non garantis par un collatéral sont exclus de l'évaluation des plus ou moins-values latentes non couvertes par des provisions.

4.3.5 Cessions et échanges

Les plus et moins-values de cessions sur les placements sont calculées selon le mode FIFO sur la base d'un portefeuille unique conformément à la réglementation.

Elles sont enregistrées au compte de résultat à la date de leur réalisation définitive.

La plus ou moins-value constatée dans le cadre d'une OPE est calculée sur la base de l'estimation la plus sûre du titre, qui peut correspondre :

- soit à la moyenne des cours de la société initiatrice de l'offre, sur une période comprise entre la date de lancement de l'offre et la date de l'échéance ;
- soit au cours de Bourse (cours de clôture) de la date de publication des résultats de l'offre par l'autorité compétente.

4.3.6 Allocation des produits financiers

CNP Assurances étant une entreprise mixte, le mécanisme d'allocation et de transfert des produits nets des placements s'effectue de la manière suivante :

- enregistrement au compte de résultat technique vie de la seule rémunération financière des provisions techniques vie ;
- enregistrement au compte de résultat non technique de la rémunération des capitaux propres et de celles des provisions techniques non vie ;
- transfert du compte de résultat non technique au compte de résultat technique non vie de la rémunération des provisions technique non vie.

4.3.7 Conversion des opérations en devises

CNP Assurances applique les dispositions du titre IV du livre II du règlement n°2015-11 de l'ANC relatif au traitement comptable des opérations réalisées en devises des entreprises régies par le code des assurances.

Sont considérées comme des opérations en devises :

- les charges facturées ou contractuellement libellées en devises ;
- les produits facturés ou contractuellement libellés en devises ;
- les provisions techniques libellées en devises en application de l'article R. 343-2 du code des assurances ;
- les dettes et emprunts de toute nature libellés en devises ;
- les créances et prêts de toute nature libellés en devises ;
- les acquisitions, cessions et autres opérations sur immeubles localisés dans des États où les transactions s'effectuent normalement dans une monnaie autre que l'euro, et sur parts de sociétés immobilières non cotées détenant de tels immeubles, à proportion de la valeur de ces immeubles ;
- les opérations sur titres de créances non amortissables, et titres de propriété ou assimilés autres que les titres de propriétés immobilières mentionnés ci-dessus lorsque la monnaie de négociation n'est pas l'euro ;
- les engagements pris ou reçus lorsque la réalisation de l'engagement constituerait une opération en devises au sens du présent article ;
- les amortissements, dépréciations et provisions ainsi que les remboursements se rapportant à des opérations en devises au sens du présent article.

Ces opérations sont enregistrées dans leur devise de négociation ou de règlement dans chacune des comptabilités devises (utilisation d'une comptabilité plurimonnaire), conformément à l'article 241-2 du règlement de l'ANC n° 2015-11.

CNP Assurances applique l'article 241-5 de ce même règlement et distingue :

- les opérations portant sur des actifs ou passifs générant une position de change dite « structurelle » concernant principalement en assurance et réassurance les titres de participations stratégiques négociés en devises, les dotations en devises aux succursales et le financement en devises de ces titres et dotations. Ces éléments ne sont pas destinés à être réalisés, par conséquent leur valorisation ne doit pas être affectée par la volatilité des cours de change ;
- les opérations générant une position de change dite « opérationnelle » concernent les autres opérations en devises. Ces éléments opérationnels représentent des expositions en devises assumées par l'entreprise dans son exploitation courante, à court ou moyen terme, donc soumis à la volatilité des cours de change.

En outre, des comptes distincts de positions de change sont utilisés, dans le bilan et le hors-bilan et pour chaque devise pour d'une part, les positions de change structurelles et d'autre part, pour les positions de change opérationnelles.

À l'inventaire, les comptes en devises sont convertis en euros, au cours de change au comptant constatés à la date de clôture des comptes ou à la date antérieure la plus proche.

Les différences de conversion sur les positions structurelles, évaluées par différence entre le cours de change de la devise concernée au jour de l'opération (cours historique) et le cours de clôture, sont constatées au bilan et au hors-bilan.

Les différences de change sur les positions de change opérationnelles sont constatées en résultat de change (compte 665 « Pertes de change » ou 765 « Profits de change »).

Conformément à l'article 241-6, les différences latentes de change opérationnelles de CNP Assurances au 31 décembre 2022 ont été comptabilisées par résultat.

4.3.8 Instruments financiers à terme

CNP Assurances utilise des instruments financiers à terme négociés de gré à gré ou sur des marchés organisés, dans le cadre de la gestion de son exposition financière. Ces produits sont utilisés uniquement dans des stratégies de macrocouverture.

CNP Assurances applique le règlement 2002-09 du CRC relatif aux instruments financiers à terme depuis le 1^{er} janvier 2003.

Les stratégies mises en place permettent notamment de gérer l'exposition aux risques de :

- taux d'intérêt sur le portefeuille obligataire et sur les contrats d'assurance à rendement minimum garanti ;
- baisse des actions ;
- change.

Risque de taux

Les instruments de couverture sont :

- des options sur les taux d'intérêt du type *cap* ou *floor* qui prennent de la valeur en phase de baisse des taux (*floors*) ou de hausse des taux (*caps*) ;
- des options de vente d'obligation qui se valorisent en corrélation avec la baisse de cours de l'obligation.

Risque de *spread* de crédit

Afin de se protéger contre une dégradation importante des *spreads* de crédit, CNP Assurances a mis en place une couverture partielle par l'achat d'options sur CDS indices.

Ces instruments permettent de compenser la baisse de valeur des obligations à taux fixes détenues dans les portefeuilles.

Couverture du risque de baisse des actions

CNP Assurances a mis en place une couverture partielle de son portefeuille action par des options qui se valorisent en corrélation avec la baisse du marché actions.

Compte tenu des masses et des enjeux financiers en résultant, les couvertures partielles du portefeuille de CNP Assurances sont réalisées de manière dynamique en profitant d'opportunités de marché et en recherchant une optimisation du coût global du dispositif.

Couverture du risque de change

CNP Assurances a mis en place une stratégie de couverture du risque de change :

- sur le réal brésilien pour couvrir le résultat de l'année de Caixa Seguros Holding ;
- sur le réal brésilien pour couvrir les actifs de la participation CNP Assurances Participações LTDA détenue par CNP Assurances ;
- sur le dollar lors de l'émission en 2016 et en 2021 de dettes subordonnées perpétuelles libellée dans cette devise.

Traitement comptable

L'ensemble des IFT en cours à la clôture de l'exercice est pris en compte dans l'état récapitulatif des placements fourni dans l'annexe aux comptes annuels. Dans l'état récapitulatif, les IFT liés à des placements sont rattachés aux placements concernés par la stratégie.

En l'absence de transfert en pleine propriété, les titres donnés ou reçus en garantie sont évalués en valeur de réalisation dans le tableau des engagements donnés ou reçus.

La valeur temps et la valeur intrinsèque de la prime initiale ne sont pas isolées, quel que soit le type d'IFT.

Stratégie d'investissement ou de désinvestissement

La prime correspondant à la valeur intrinsèque et à la valeur temps est portée en compte de régularisation jusqu'au débouclage de la stratégie. Par exception, pour les contrats garantissant un taux plancher ou plafond, la prime est étalée sur la durée de vie de l'instrument.

Les liquidations de marges créditrices ou débitrices, les autres flux périodiques et les soultes sont maintenues en compte de régularisation sur la durée de vie de la stratégie.

Au dénouement de la stratégie, le solde du compte de régularisation ou le résultat dégagé sur l'IFT sont intégrés au prix d'achat des placements acquis ou au prix de vente des placements cédés.

Stratégie de rendement

Les charges et les produits relatifs aux instruments financiers à terme, qu'ils aient été perçus ou réglés ou qu'ils soient latents, sont inscrits en résultat de façon échelonnée sur la durée prévue de la stratégie en tenant compte du rendement effectif de l'instrument. Néanmoins, il a été procédé à un étalement linéaire car les résultats issus de cet étalement ne diffèrent pas de façon significative des calculs effectués sur la base du taux de rendement effectif.

Les résultats sur les stratégies de rendement sont appréhendés sur la durée de vie de l'IFT, les éventuels flux résiduels sont pris en résultat au dénouement.

4.4 ACTIFS CORPORELS

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées de matériel bureautique et informatique et d'installations diverses.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et amorties sur la durée estimée de leur utilité pour l'entreprise. Les durées d'utilité estimées vont de trois ans pour le matériel informatique à dix ans pour les agencements, aménagements et installations.

4.5 ASSURANCE VIE ET CAPITALISATION

4.5.1 Primes

Les primes des contrats en vigueur durant l'exercice sont prises en compte dans les produits, sous réserve de la correction suivante : les primes à émettre font l'objet d'une estimation pour la part acquise à l'exercice.

4.5.2 Provisions techniques et mathématiques

Concernant les contrats comportant la couverture du risque décès, la provision constituée contient la quote-part de primes émises et non acquises à la période inventoriée.

Les provisions mathématiques de primes des contrats en unités monétaires (euros) correspondent à la différence de valeur actuelle des engagements de l'assureur et de l'assuré.

Les taux d'actualisation doivent être au plus égaux à ceux retenus pour le tarif et en utilisant les tables de mortalité réglementaires ou les tables d'expérience si elles sont plus prudentes. Par ailleurs, CNP Assurances peut avoir recours à la faculté d'étalement du changement de table prévu par les textes ; l'effet du changement de table n'est pas systématiquement affecté au contrat. En matière de taux d'actualisation de rentes, il est tenu compte des conséquences de la baisse des taux d'intérêt, lorsque le taux du tarif est jugé trop élevé par rapport aux perspectives attendues de réinvestissement.

La provision globale de gestion, mentionnée à l'article R. 343-3.4 du code des assurances, est destinée à provisionner l'engagement pris par l'assureur de garantir la gestion de ses contrats jusqu'à leur terme, dans le cadre d'hypothèses conformément aux dispositions de l'article 142-6 du règlement de l'ANC n°2015-11.

Cette provision est déterminée par un calcul prospectif des coûts de gestion qui ne peuvent être financés par la marge administrative et financière. Elle est calculée par ensemble homogène de contrats. Ce calcul repose principalement sur les profils assurés, les caractéristiques des contrats et des hypothèses déterminées sur un historique récent telles que les coûts, les rachats et la production financière.

Au 31 décembre 2022, le montant de la provision globale de gestion pour les contrats épargne retraite s'élève à 216 M€.

Lorsqu'une rémunération excédant le taux minimal garanti, fondée sur les résultats de la gestion technique et financière, est due aux assurés, et qu'elle n'a pas été distribuée aux assurés au cours de la période, son montant figure dans la provision pour participation aux bénéfices.

La provision pour sinistres à payer comprend les sinistres et capitaux échus restant à payer à la fin de la période.

Les provisions pour frais de gestion des sinistres (PFGS) correspondent aux frais qui seront engagés lors du règlement des sinistres, qu'ils soient internes à la compagnie d'assurances ou relevant d'une délégation de gestion.

Si lors de l'inventaire, le taux de rendement réel des actifs diminué d'un cinquième, est inférieur au quotient du montant total des intérêts garantis des contrats par le montant moyen des provisions mathématiques constituées, la provision pour aléas financiers est dotée en application de l'article R. 343-3-5 du code des assurances et de l'article 142-8 du règlement de l'ANC n° 2015-11.

Une provision pour égalisation est constituée afin de faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance de groupe contre le risque décès.

Les provisions mathématiques des contrats exprimés en unités de compte sont évaluées sur la base des actifs servant de support à ces contrats. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation de ces derniers sont portés au compte de résultat afin de neutraliser l'impact de la variation des provisions techniques.

Les entreprises d'assurance sur la vie ou de capitalisation doivent faire participer les assurés aux bénéfices techniques et financiers qu'elles réalisent, dans les conditions prévues, d'une part par les conditions contractuelles et, d'autre part par la réglementation. Celle-ci fixe un montant minimal de participation aux bénéfices à attribuer par l'entreprise au titre de chaque exercice. Ce montant minimal est égal au solde créditeur du compte de participation aux résultats déterminé conformément à l'article A.132-11 du Code des assurances, diminué du montant des intérêts crédités aux provisions mathématiques.

Le montant de participation aux bénéfices peut être affecté directement aux provisions mathématiques ou porté, partiellement ou totalement, à la provision pour participation aux bénéfices. Les sommes portées à cette provision sont affectées aux provisions mathématiques ou versées aux souscripteurs au cours des huit exercices suivant celui au titre duquel elles ont été dotées.

Par ailleurs, le montant total de participations aux bénéfices garanti par l'entreprise doit être inférieur à un plafond calculé comme la différence, lorsqu'elle est positive, entre :

- 80 % du produit de la moyenne des taux de rendement des actifs de l'entreprise, calculée pour les deux derniers exercices, par les provisions mathématiques des contrats, et
- la somme des intérêts techniques attribués, lors de l'exercice précédent, aux contrats mentionnés ci-dessus (Code des assurances, article A. 132-3).

4.6 ASSURANCE INVALIDITE ACCIDENT MALADIE

Les primes sont enregistrées nettes de taxes et d'annulations. Le chiffre d'affaires correspond aux primes acquises à la période, qui sont déterminées en tenant compte :

- d'une estimation des primes restant à émettre à la clôture de la période ;
- de la variation de la provision pour primes non acquises (qui correspond à la quote-part des primes émises et non acquises à la période).

Une provision pour risques croissants est constituée pour couvrir les écarts temporels existant entre la période de mise en jeu de la garantie et son financement par les primes d'assurance.

Au 31 décembre 2022, les provisions pour risques croissants s'élèvent à 223 M€ pour les contrats emprunteur. Le calcul de cette provision est réalisé de façon prospective par différence de la valeur actuelle des engagements futurs de l'assureur et de l'assuré, aux taux techniques réglementaires, et intègre des lois d'expérience biométriques (incidence et/ou maintien décès et arrêt de travail) et comportementales (rachet), construites à partir des données historiques des portefeuilles.

Concernant les contrats dépendance en viager, les provisions pour risques croissants s'élèvent à 378 M€ au 31 décembre 2022. Le calcul de cette provision est réalisé par différence de la valeur actuelle des engagements futurs de l'assureur et de l'assuré. Ce calcul s'appuie en particulier sur les lois d'expérience biométriques (incidence et maintien en dépendance) construites sur l'historique du portefeuille, des lois réglementaires sur le décès et un taux d'actualisation évalué sur la base de la structure d'actif en représentation de ces engagements.

Une provision pour égalisation est constituée afin de faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance de groupe contre les risques de dommages corporels.

Une provision mathématique des rentes représente la valeur actuelle des engagements de l'entreprise concernant les rentes d'incapacité et d'invalidité et accessoires de rentes mis à sa charge, à l'égard de tiers victimes d'accidents.

Les sinistres sont enregistrés dans la période de survenance sur la base des déclarations reçues, ou selon des estimations, lorsqu'ils ne sont pas encore connus.

L'évaluation des provisions de sinistres est fondée sur la valeur estimée des dépenses prévisibles nettes d'éventuels recours à recevoir.

Les frais de gestion des dossiers de sinistres sont provisionnés d'après un taux calculé en fonction des coûts réels.

4.7 REASSURANCE

4.7.1 Cessions

Les primes, sinistres et provisions sont enregistrés bruts de cession en réassurance. La quote-part cédée est incluse dans le résultat de la réassurance.

4.7.2 Acceptations

Les acceptations en réassurance sont enregistrées d'après les éléments transmis par les cédants ou en l'absence d'informations suffisantes d'après une estimation des comptes non reçus.

4.8 COMPTES DE TIERS ET DE REGULARISATION

Ces comptes sont alimentés conformément au Chapitre IV du Titre III du livre III du règlement n°2015-11 de l'ANC du 26 novembre 2015 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurances.

4.9 AVANTAGES AU PERSONNEL

CNP Assurances provisionne la totalité de ses avantages au personnel.

Les avantages à court terme sont les avantages qui sont dus intégralement dans les 12 mois suivant la fin de l'exercice au cours duquel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Il s'agit donc principalement des éléments de salaires, cotisations de sécurité sociale, primes, bonus, congés payés et des avantages non monétaires (assistance médicale, logement, voiture et biens et services gratuits ou subventionnés).

4.9.1 Compte épargne-temps et plan d'épargne pour la retraite collectif

Les salariés de CNP Assurances bénéficient du dispositif de compte épargne-temps (CET). Ce dispositif d'aménagement du temps de travail permet aux collaborateurs d'accumuler des droits à congé rémunéré ou de bénéficier d'une rémunération immédiate ou différée, en contrepartie des périodes de congés ou de repos non prises.

Les accords d'entreprise prévoient que le CET peut alimenter le plan d'épargne pour la retraite collectif (PERCO) avec abondement de l'employeur.

4.9.2 Indemnités de fin de carrière et médailles du travail

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière et des gratifications pour médaille du travail sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées et entièrement comptabilisés au bilan.

4.9.3 Détermination du taux d'actualisation

Le taux d'actualisation est déterminé selon le taux des obligations *corporate* de haute qualité, dès qu'un marché actif existe, et en fonction de la durée des engagements.

4.9.4 Mode de comptabilisation

Les écarts actuariels des avantages à long terme sont reconnus en résultat.

La charge actuarielle comptabilisée au compte de résultat sur l'exercice en cours comprend deux éléments :

- un élément de frais généraux égal au coût des services rendus au cours de l'exercice, au coût des services passés et aux écarts actuariels ;
- un élément de frais financier égal au coût financier, au rendement attendu des actifs du régime.

4.9.5 Engagements de retraite et avantages similaires

La valeur comptable des engagements de retraite et avantages similaires de CNP Assurances au 1er janvier 2022 s'élevait à 251,8 M€ et atteint une valeur de 207,1 M€ au 31 décembre 2022.

Les indemnités versées en 2022 s'élèvent à 20 M€.

Au cours de l'exercice 2022, une reprise de 24,5 M€ a été constatée.

4.10 FRAIS D'ACQUISITION ET DE GESTION

Les charges techniques sont classées par destination :

- les frais de gestion de sinistres et de règlements des prestations comprennent le coût des services qui règlent les sinistres, les rachats, les capitaux échus et les rentes ;
- les frais d'acquisition des contrats incluent l'ensemble des charges de nature commerciale, logistique, administrative exposées en vue de la production des nouveaux contrats ;
- les frais d'administration incluent les coûts de gestion courante des contrats en portefeuille ;
- les charges de placement comprennent les coûts de gestion interne et externe, ainsi que les charges de nature financière ;
- les autres charges techniques correspondent à des charges de structure ne pouvant être affectées de façon rationnelle aux autres destinations.

Les charges non techniques sont celles qui se rapportent à des activités sans lien technique avec l'activité d'assurance.

L'enregistrement et l'affectation des charges :

- les frais d'exploitation sont initialement enregistrés par nature et centre de responsabilité avant d'être réaffectés par destination ;
- les règles d'affectation vers les destinations sont définies en fonction de l'activité rattachée au centre de responsabilité.

Une affectation par destination est réalisée :

- directement lorsque la nature de l'activité le prévoit (acquisition d'affaires nouvelles, gestion des sinistres...) ;
- indirectement sur la base de relevés d'activités ou de clés statistiques adaptées.

4.11 PROVISION COLLECTIVE DE DIVERSIFICATION DIFFEREE

CNP Assurances a décidé de mettre en œuvre le mécanisme temporaire de transfert d'actifs présentant des plus-values latentes du fonds euros vers les fonds Eurocroissance, autorisé par le décret n°2016-959 du 13 juillet 2016 et l'arrêté du 13 juillet 2016 relatifs aux possibilités temporaires de transfert d'actifs vers des engagements donnant lieu à constitution d'une provision de diversification. Un actif présente une plus-value latente lorsque sa vente dans les conditions de marché actuelles, si elle avait lieu aujourd'hui, générerait un gain financier par rapport à sa valeur inscrite dans les comptes de notre organisme. Ce mécanisme vise à faciliter le développement des fonds Eurocroissance par le biais du transfert, dans les limites fixées par ce décret, d'une partie des plus-values latentes présentes sur le fonds euros, mais non attribuées à ce jour à la communauté des assurés de ce fonds. Conformément au

décret n° 2018-1303 du 28 décembre 2018, ces dispositions sont applicables jusqu'au 31 décembre 2022 inclus.

Le décret n° 2019-1437 du 23 décembre 2019 (arrêté du 26 décembre 2019) est applicable à compter du 1^{er} janvier 2020. Celui-ci met en œuvre la réforme des contrats d'assurance vie « Eurocroissance » prévue par l'article 72 de la loi Pacte du 22 mai 2019. Les principaux changements concernent les modalités de calcul de la provision pour garantie à terme ainsi que de la participation aux résultats. À date d'entrée en vigueur du décret, les contrats existants continuent d'être régis par l'ancienne réglementation.

4.12 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Conformément au règlement comptable, le Groupe comptabilise des passifs lorsque celui-ci a une obligation à l'égard d'un tiers, et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Ces passifs sont comptabilisés pour le montant correspondant à la meilleure estimation à date d'établissement des comptes de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de cette obligation.

4.13 FISCALITE

4.13.1 Régime fiscal

CNP Assurances a opté pour le régime d'intégration fiscale. Le périmètre des principales sociétés qui composent cette intégration comprend, outre CNP Assurances, ses filiales, CNP Caution, CICOGE SA (société de placements immobiliers), SAS THEEMIM, AEP 3, AEP 4, Assur-immeuble, Pyramides 2, Ecureuil Vie Investment, 270 Investment, US Real Estate EVJ, US Real Estate 270, Pial 34, Passage du Faidherbe, Alleray, Yellowalto, FPIP, Lyfe, Sogestop K, Foncière HID, Pierre et Surene, 23-25 Marignan, 36 Marbeuf, 46 Kleber, 46 Kleber Holding, Infra Invest France, Neuilly Pilot, Ybry pont Neuilly, Geosud, Friedensallee, Montparvie IV, Montparvie V, QIS France, SAS Le Square, CNP Retraite, Sogestop L, MFPprevoyance, 201 Investments.

Les sociétés du périmètre d'intégration fiscale sont liées par une convention avec CNP Assurances, société de tête redevable de l'impôt sur les sociétés vis-à-vis du Trésor. Ces conventions précisent notamment la répartition de l'impôt dû sur le résultat d'ensemble entre les sociétés intégrées, l'éventuel reliquat non refacturé étant supporté par CNP Assurances.

4.13.2 Impôt différé

CNP Assurances n'enregistre pas de provision pour impôt différé dans ses comptes annuels.

4.14 CONSOLIDATION

Les comptes de CNP Assurances, en tant que société mère, sont consolidés dans les comptes du groupe CNP Assurances par intégration globale.

Note 5 | Postes du bilan

5.1 ÉVOLUTION DES ACTIFS INCORPORELS, CONSTRUCTIONS, TITRES DE PROPRIÉTÉ SUR LES ENTREPRISES LIÉES ET CELLES AVEC LESQUELLES EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

Montants bruts (en milliers d'euros)	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Transferts*	Valeur brute à la fin de l'exercice
Actifs incorporels	303 820	20 586	0	0	324 406
Logiciels	303 820	20 586	0	0	324 406
Terrains et constructions	13 792 266	3 551 117	3 015 152	-471 713	13 856 518
Terrains forestiers	103 876	617	0	0	104 493
Immeubles bâtis	162 593	144	25	-24 500	138 212
Parts et actions de sociétés immobilières non cotées	13 487 729	3 543 072	3 015 127	-447 403	13 568 270
Placements immobiliers en cours	38 069	7 285	0	190	45 543
Placements dans les entreprises liées et avec lesquelles il existe un lien de participation	15 143 317	6 329 948	1 298 973	-240 557	19 933 736
Placements dans les entreprises liées	10 444 912	5 150 770	919 830	-288 680	14 387 172
Placements dans les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	4 698 404	1 179 179	379 143	48 123	5 546 563
TOTAL GÉNÉRAL	29 239 403	9 901 651	4 314 125	-712 270	34 114 659

Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Transferts*	Valeur brute à la fin de l'exercice
Amortissements des logiciels	240 738	20 472	0	5	261 214
Amortissements des immeubles	60 805	3 528	0	-9 063	55 270
Provisions pour dépréciation des terrains	1 355	305	937	0	723
Provisions pour dépréciation des immeubles	0	0	0	0	0
Provisions sur participations immobilières	398 832	150 804	165 051	0	384 585
Provisions sur entreprises liées	264 138	521 346	659 619	536	126 401
Provisions sur autres participations	42 396	58 905	63 391	-457	37 453
TOTAL GÉNÉRAL	1 008 263	755 360	888 998	-8 978	865 646

Montants nets (montants bruts moins amortissements et provisions) (en milliers d'euros)	Valeur nette au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Transferts*	Valeur nette à la fin de l'exercice
Actifs incorporels	63 083	114	0	-5	63 192
Logiciels	63 083	114	0	-5	63 192
Terrains et constructions	13 331 275	3 396 481	2 849 165	-462 651	13 415 940
Terrains forestiers	102 521	312	-936	0	103 770
Immeubles bâtis	101 788	-3 385	25	-15 437	82 942
Parts et actions de stés immobilières non cotées	13 088 896	3 392 268	2 850 076	-447 403	13 183 685
Placements immobiliers en cours	38 069	7 285	0	190	45 543
Placements dans les entreprises liées et avec lesquelles il existe un lien de participation	14 836 783	5 749 697	575 963	-240 636	19 769 881
Placements dans les entreprises liées	10 180 775	4 629 423	260 210	-289 216	14 260 772
Placements dans les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	4 656 009	1 120 274	315 752	48 580	5 509 110
TOTAL GÉNÉRAL	28 231 140	9 146 292	3 425 127	-703 292	33 249 013

*dont transfert FRPS

5.2 PLACEMENTS

5.2.1 État récapitulatif des placements

(en milliers d'euros)	Valeur brute au bilan	Valeur nette au bilan *	Valeur de réalisation
I - Placements (détail des postes 3 & 4 du bilan)			
1) Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	13 854 363	13 418 615	18 284 230
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
2) Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	35 289 648	33 993 405	40 848 178
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	671 141	410 868	2 045 793
3) Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 4)	25 596 614	25 377 109	31 241 032
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
4) Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	22 397 285	22 397 285	22 275 833
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
5) Obligations et autres titres à revenu fixe	188 025 995	189 155 697	165 838 377
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	600 677	214 172	381 648
6) Prêts hypothécaires	0	0	0
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
7) Autres prêts et effets assimilés	0	0	0
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
8) Dépôts auprès des entreprises cédantes	585 803	585 803	585 803
9) Dépôts (autres que ceux visés au 8) et cautionnements en espèces et autres placements	212 929	212 929	212 929
10) Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	43 315 455	43 315 455	43 315 455
Placements immobiliers	0	0	0
Titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	0	0	0
OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	0	0	0
Autres OPCVM	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
11) Autres instruments financiers à terme	0	0	0
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
IFT autres opérations	0	0	0
12) Total des lignes 1 à 11	330 549 909	329 081 337	325 029 278
a) dont :			
placement évalués selon l'article R. 343-9	186 900 659	187 774 918	166 194 958
placement évalués selon l'article R. 343-10	100 027 484	97 684 653	115 212 554
placement évalués selon l'article R. 343-13	43 315 455	43 315 455	43 315 455
placement évalués selon l'article R. 343-11	306 311	306 311	306 311
b) dont :			
valeurs affectables à la représentation des provisions techniques autres que celles visées ci-dessous	295 886 877	295 576 525	296 654 624
valeurs garantissant les engagements envers les institutions de prévoyance ou couvrant les fonds de placement gérés	0	0	0
valeurs déposées chez les cédants (dont valeurs déposées chez les cédants dont l'entreprise s'est portée caution solidaire)	880 623	880 623	880 623

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute au bilan	Valeur nette au bilan *	Valeur de réalisation
valeurs affectées aux provisions techniques spéciales des autres affaires en France	1 208 362	1 264 905	1 188 612
autres affectations ou sans affectation	32 574 047	31 359 285	26 305 420
c) dont :			
placements et instruments financiers à terme dans l'OCDE	329 524 341	328 078 527	323 588 656
placements et instruments financiers à terme hors OCDE	1 025 568	1 002 810	1 440 622
II - Actifs affectables à la représentation des provisions techniques (autres que les placements et la part des réassureurs dans les provisions techniques)			
Intérêts courus et non échus	1 528 284	1 528 284	1 528 284
Banques et chèques postaux	368 966	368 966	368 966
Autres	3 851 876	3 851 876	3 851 876
Total actif affectables à la représentation des provisions techniques	5 749 126	5 749 126	4 025 282
TOTAL GÉNÉRAL	336 299 035	334 830 464	329 054 560

* Dont 1 277 M€ de provision pour dépréciation durable pour les actions et OPCVM

5.2.2 Investissements en obligations d'État

Émetteurs <i>(en millions d'euros)</i>	Exposition brute prix de revient ⁽¹⁾	Exposition nette ⁽²⁾
France	70 865	9 913
Italie	2 854	320
Belgique	5 755	659
Espagne	9 130	1 281
Autriche	851	186
Brésil	0	0
Portugal	477	71
Pays-Bas	160	62
Irlande	0	0
Allemagne	5 104	668
Grèce	7	1
Finlande	76	7
Pologne	219	36
Luxembourg	0	0
Suède	0	0
Slovénie	0	0
Canada	440	66
Suisse	50	37
Supra	7 024	1 130
Autres	164	23
TOTAL	103 175	14 460

(1) Prix de revient net d'amortissement et de dépréciation, coupons courus inclus

(2) L'exposition nette est un calcul normalisé au niveau du groupe CNP Assurances.

5.3 CREANCES ET DETTES VENTILEES SELON LEUR DUREE

État des créances (en milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Créances nées d'opérations d'assurance directe	1 912 225	1 906 060	6 165	
Primes restant à émettre	1 264 649	1 264 649		
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	647 576	641 411	6 165	
Créances nées d'opérations de réassurance	351 189	351 189		
Autres créances	7 345 682	7 345 682		
Personnel	25	25		
État, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	403 533	403 533		
Débiteurs divers	6 942 124	6 942 124		
Capital appelé non versé	0	0		
TOTAL	9 609 095	9 602 930	6 165	

État des dettes (en milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	10 384 080	10 384 080		
Autres dettes	37 517 947	37 427 117	90 830	
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	771 298	771 298		
Dettes nées d'opérations de réassurance	895 638	895 638		
Dettes envers des établissements de crédit	254 634	254 634		
Autres dettes	35 596 377	35 505 547	90 830	
<i>Titres de créance négociables émis par l'entreprise</i>				
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	8 233 813	8 142 984	90 830	
Personnel	390 018	390 018		
État, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	572 533	572 533		
Créanciers divers	26 400 013	26 400 013		
TOTAL	47 902 027	47 811 198	90 830	

5.4 PARTICIPATIONS ET ENTREPRISES LIEES

5.4.1 Montant des placements dans les entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation

Libellé (en milliers d'euros)	Total 31/12/2022				Entreprises avec un lien de participation				Entreprises liées			
	Actions	Autres	Dépréciations	VNC	Actions	Autres	Dépréciations	VNC	Actions	Autres	Dépréciations	VNC
Sociétés d'assurances												
ARIAL CNP ASSURANCES	163 380	0	0	163 380	163 380	0	0	163 380	0	0	0	0
ASSURISTANCE	25 927	0	0	25 927	0	0	0	0	25 927	0	0	25 927
AVENIR SANTÉ	1 099	401	0	1 500	0	0	0	0	1 099	401	0	1 500
CNP ASSURANCES	20 788	0	0	20 788	0	0	0	0	20 788	0	0	20 788
COMPANIA DE SEGUROS												
CNP ASSURANCES LATAM HOLDING LTDA	10 955	0	0	10 955	0	0	0	0	10 955	0	0	10 955
CNP CAUTION	464 917	0	0	464 917	0	0	0	0	464 917	0	0	464 917
CNP EUROPE LIFE LIMITED	13 526	0	0	13 526	0	0	0	0	13 526	0	0	13 526
CNP LUXEMBOURG	37 000	0	0	37 000	0	0	0	0	37 000	0	0	37 000
CNP RETRAITE	2 400 249	150	0	2 400 399	0	0	0	0	2 400 249	150	0	2 400 399
CNP SANTANDER INSURANCE EUROPE DAC	124 270	0	0	124 270	0	0	0	0	124 270	0	0	124 270
CNP SANTANDER INSURANCE LIFE DAC	217 326	0	92 929	124 397	0	0	0	0	217 326	0	92 929	124 397
CNP SANTANDER INSURANCE SERVICES IRELAND LIMITED	2 400	0	0	2 400	0	0	0	0	2 400	0	0	2 400
CNP SEGUROS HOLDING BRASIL S.A.	150 914	0	0	150 914	0	0	0	0	150 914	0	0	150 914
CNP UNICREDIT VITA	461 188	0	0	461 188	0	0	0	0	461 188	0	0	461 188
MFPRÉVOYANCE	67 853	0	0	67 853	0	0	0	0	67 853	0	0	67 853
Sous-total	4 161 792	551	92 929	4 069 413	163 380	0	0	163 380	3 998 412	551	92 929	3 906 033
Autres sociétés												
201 INVESTMENTS	50	30 000	0	30 050	0	0	0	0	50	30 000	0	30 050
270 INVESTMENTS	125 573	475 050	0	600 623	0	0	0	0	125 573	475 050	0	600 623
AEAM DUTCH MORTGAGE FUND 2	1 016 117	0	0	1 016 117	1 016 117	0	0	1 016 117	0	0	0	0
ALLIANZ EUROPEAN PRIVATE CREDIT FUND II	51 284	0	0	51 284	51 284	0	0	51 284	0	0	0	0
ALPINVEST FEEDER (EURO) V.C.V.	21 569	0	4 461	17 108	0	0	0	0	21 569	0	4 461	17 108
AMUNDI LCL SENIOR SECURED MIDCAP LOANS	30 730	0	0	30 730	30 730	0	0	30 730	0	0	0	0
ARDIAN EXPANSION FUND V SKY CO-INVEST	18 000	0	0	18 000	0	0	0	0	18 000	0	0	18 000
ASSUREURS – CAISSE DES DÉPÔTS RELANCE DURABLE FRANCE – LBPAM	43 841	0	0	43 841	43 841	0	0	43 841	0	0	0	0
AVIVA INVESTORS ALTERNATIVES FCP RAIF - AVIVA INVESTORS EUROPEAN INFRASTRUCTURE DEBT STRATEGY	18 394	0	0	18 394	18 394	0	0	18 394	0	0	0	0
AVIVA INVESTORS EUROPEAN SECONDARY INFRASTRUCTURE CREDIT	37 714	0	0	37 714	37 714	0	0	37 714	0	0	0	0
AXA IM InMOTION RCF FUND II SCA SICAV-RAIF	51	0	0	51	51	0	0	51	0	0	0	0
BLUE LIKE AN ORANGE SUSTAINABLE CAPITAL LATIN AMERICA FUND I	13 309	0	0	13 309	13 309	0	0	13 309	0	0	0	0
BNP PARIBAS EUROPEAN SME DEBT FUND	36 676	0	0	36 676	36 676	0	0	36 676	0	0	0	0
BNP PARIBAS EUROPEAN SME DEBT FUND 2	75 000	0	0	75 000	75 000	0	0	75 000	0	0	0	0

Libellé <i>(en milliers d'euros)</i>	Total 31/12/2022				Entreprises avec un lien de participation				Entreprises liées			
	Actions	Autres	Dépréciations	VNC	Actions	Autres	Dépréciations	VNC	Actions	Autres	Dépréciations	VNC
BNP PARIBAS GLOBAL SENIOR CORPORATE LOANS	117 234	0	8 433	108 801	117 234	0	8 433	108 801	0	0	0	0
BNP PARIBAS NOVO 2018	9 515	0	0	9 515	9 515	0	0	9 515	0	0	0	0
CANTIS	0	62	0	62	0	62	0	62	0	0	0	0
CARTERA PBTAMSI	1 275	0	0	1 275	1 275	0	0	1 275	0	0	0	0
CIC DEBT FUND 4	31 795	0	0	31 795	31 795	0	0	31 795	0	0	0	0
CM-CIC DEBT FUND 3	57 225	0	0	57 225	57 225	0	0	57 225	0	0	0	0
CNP CONSORCIO S.A. ADMINISTRADORA DE CONSORCIOS	5 779	0	0	5 779	0	0	0	0	5 779	0	0	5 779
CNP INFRASTRUCTURES DURABLES	56 650	0	0	56 650	0	0	0	0	56 650	0	0	56 650
CNP LOANS INFRA COMPARTMENT CLI 123 SOLEIL	150	0	0	150	0	0	0	0	150	0	0	150
CNP PARTICIPACOES EM SEGUROS LTDA	37 887	0	0	37 887	0	0	0	0	37 887	0	0	37 887
CNP PRIVATE EQUITY FOR PERSONAL SAVINGS	31 927	0	0	31 927	0	0	0	0	31 927	0	0	31 927
CRE DEBT SICAV FPS - COMPARTMENT CRE SENIOR 16	45 612	0	0	45 612	0	0	0	0	45 612	0	0	45 612
CREDICOOP AFAVyDC	7 460	0	7 460	0	7 460	0	7 460	0	0	0	0	0
CTE	1 031 852	0	0	1 031 852	1 031 852	0	0	1 031 852	0	0	0	0
DIWSE	50	0	0	50	0	0	0	0	50	0	0	50
DOMAINE DE LAN-COSME	61	0	0	61	0	0	0	0	61	0	0	61
ECUREUIL VIE DÉVELOPPEMENT	18	1 000	0	1 018	18	1 000	0	1 018	0	0	0	0
ECUREUIL VIE INVESTMENT	328 338	0	0	328 338	0	0	0	0	328 338	0	0	328 338
EIFFEL IMPACT DEBT II	5 336	0	0	5 336	5 336	0	0	5 336	0	0	0	0
EPSSENS	6 062	0	0	6 062	6 062	0	0	6 062	0	0	0	0
FCT TIKEHAU NOVO 2020	14 992	0	0	14 992	14 992	0	0	14 992	0	0	0	0
FILASSISTANCE SERVICES	228	0	0	228	0	0	0	0	228	0	0	228
FONDS DE FONDS OBLIGATIONS RELANCE FRANCE	10 404	0	0	10 404	10 404	0	0	10 404	0	0	0	0
FONDS DE PRÊTS PARTICIPATIFS RELANCE	237 432	0	0	237 432	237 432	0	0	237 432	0	0	0	0
FONDS NOV SANTÉ DETTE NON COTÉE ASSUREURS	27 120	0	0	27 120	27 120	0	0	27 120	0	0	0	0
FONDS OBLIGATIONS RELANCE FRANCE	221 952	0	0	221 952	221 952	0	0	221 952	0	0	0	0
FORESTIÈRE CDC	3 567	243	0	3 810	3 567	243	0	3 810	0	0	0	0
FSN CAPITAL IV (B) L.P.	2 632	0	0	2 632	0	0	0	0	2 632	0	0	2 632
GEOSUD	139 488	0	0	139 488	0	0	0	0	139 488	0	0	139 488
GROUPEMENT DE PARTENARIATS ADMINISTRATIFS (G.P.A.)	8	0	0	8	0	0	0	0	8	0	0	8
GROUPEMENT PROPRIÉTÉS CDC CNP	6	0	0	6	6	0	0	6	0	0	0	0
HOLDING D'INFRASTRUCTURES GAZIÈRES	803 166	0	0	803 166	0	0	0	0	803 166	0	0	803 166
IDINVEST DETTE SENIOR	2 393	0	916	1 476	2 393	0	916	1 476	0	0	0	0
INFRA INVEST HOLDING	304 050	547 965	0	852 015	0	0	0	0	304 050	547 965	0	852 015
INFRA LOAN INVEST COMPARTMENT	45 147	0	0	45 147	0	0	0	0	45 147	0	0	45 147
INFRA-INVEST	718 761	0	0	718 761	0	0	0	0	718 761	0	0	718 761
INFRA-INVEST FRANCE	262 383	864 490	0	1 126 873	0	0	0	0	262 383	864 490	0	1 126 873
INFRASTRUCTURE FINANCE SCS SIF - COMPARTMENT EUROPEAN INFRA SENIOR 1	87 468	0	4 073	83 395	87 468	0	4 073	83 395	0	0	0	0
INFRASTRUCTURE PARTNERS (MORGAN STANLEY)	46 526	0	10 598	35 928	0	0	0	0	46 526	0	10 598	35 928

Libellé (en milliers d'euros)	Total 31/12/2022				Entreprises avec un lien de participation				Entreprises liées			
	Actions	Autres	Dépréciations	VNC	Actions	Autres	Dépréciations	VNC	Actions	Autres	Dépréciations	VNC
LAC I SLP	60 434	0	0	60 434	60 434	0	0	60 434	0	0	0	0
LBPAM EUROPEAN DEBT FUNDS COMPAR-TIMENT IMMOBILIER REAL ESTATE FCT 1	2 804	0	0	2 804	2 804	0	0	2 804	0	0	0	0
LBPAM EUROPEAN INFRASTRUCTURE DEBT FUND 2	144 289	0	0	144 289	144 289	0	0	144 289	0	0	0	0
LBPAM EUROPEAN REAL ESTATE DEBT FUND 2	117 490	0	0	117 490	117 490	0	0	117 490	0	0	0	0
LBPAM EUROPEAN REAL ESTATE DEBT FUND 3	155 565	0	0	155 565	0	0	0	0	155 565	0	0	155 565
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPAR-TIMENT INFRASTRUCTURE FCT 1	59 993	0	0	59 993	59 993	0	0	59 993	0	0	0	0
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPAR-TIMENT MONTPAR-NASSE INFRASTRUCTURE DEBT	336 058	0	0	336 058	0	0	0	0	336 058	0	0	336 058
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPAR-TIMENT MONTPAR-NASSE REAL ESTATE DEBT	772 235	0	0	772 235	0	0	0	0	772 235	0	0	772 235
LBPAM Infrastructure Septembre 2030	424	0	0	424	0	0	0	0	424	0	0	424
LBPAM MID CAP SEN-IOR DEBT	20 600	0	0	20 600	20 600	0	0	20 600	0	0	0	0
LBPAM PRIVATE DEBT SCS RAIF - LBPAM EUROPEAN RESPONSIBLE INFRASTRUCTURE DEBT FUND	267 390	0	0	267 390	267 390	0	0	267 390	0	0	0	0
LBPAM PRIVATE DEBT SCS RAIF - LBPAM INFRASTRUCTURE DEBT CLIMATE IMPACT FUND	6 903	0	0	6 903	0	0	0	0	6 903	0	0	6 903
LYFE	100	185	0	285	0	0	0	0	100	185	0	285
LYXOR DETTE MIDCAP	15 277	0	0	15 277	15 277	0	0	15 277	0	0	0	0
LYXOR DETTE MIDCAP II	30 300	0	0	30 300	30 300	0	0	30 300	0	0	0	0
MERIDIAM INFRASTRUCTURE	100 473	0	0	100 473	100 473	0	0	100 473	0	0	0	0
MONTAGU IV (SCOTS FEEDER)	9 082	0	1 012	8 069	0	0	0	0	9 082	0	1 012	8 069
MONTARNASSE DEBT FUND 2 - COMPARTIMENT INFRASTRUCTURE	262 385	0	0	262 385	0	0	0	0	262 385	0	0	262 385
MONTARNASSE DEBT FUND 2 - COMPARTIMENT REAL ESTATE	227 799	0	0	227 799	0	0	0	0	227 799	0	0	227 799
MONTARVIE IV	68 349	500	17 400	51 449	0	0	0	0	68 349	500	17 400	51 449
MONTARVIE V	2 038 454	0	0	2 038 454	0	0	0	0	2 038 454	0	0	2 038 454
NATIXIS FCT MONTARNASSE DETTE PRIVÉE COMPARTIMENT MONTARNASSE PLACEMENT PRIVÉ	104 900	0	0	104 900	0	0	0	0	104 900	0	0	104 900
NN DUTCH RESIDENTIAL MORTGAGE FUND	492 373	0	0	492 373	492 373	0	0	492 373	0	0	0	0
OCTOBER SME II	1 067	0	536	530	1 067	0	536	530	0	0	0	0
OCTOBER SME III	5 754	0	1 509	4 245	5 754	0	1 509	4 245	0	0	0	0
ODONTO EMPRESAS CONVENIOS DENTARIOS LTDA	13 029	0	0	13 029	0	0	0	0	13 029	0	0	13 029
OPEN CNP	50 000	0	0	50 000	0	0	0	0	50 000	0	0	50 000

Libellé	Total 31/12/2022				Entreprises avec un lien de participation				Entreprises liées			
(en milliers d'euros)	Actions	Autres	Dépré- ciations	VNC	Actions	Autres	Dépréc iations	VNC	Actions	Autres	Dépré- ciations	VNC
PURPLE PRIVATE DEBT SCS RAIF - ES- SENTIAL INFRA DEBT FUND	21 649	0	0	21 649	21 649	0	0	21 649	0	0	0	0
PURPLE PROTECTED ASSET COMPART- MENT PPA-S100	10 026	0	0	10 026	0	0	0	0	10 026	0	0	10 026
SCHRODER COM- PARTMENT IALA	154 562	0	0	154 562	0	0	0	0	154 562	0	0	154 562
SENIOR EUROPEAN LOAN FUND 1	10 867	0	5 624	5 242	10 867	0	5 624	5 242	0	0	0	0
SENIOR EUROPEAN LOAN FUND 2	82 268	0	0	82 268	82 268	0	0	82 268	0	0	0	0
SENIOR EUROPEAN LOAN FUND 3	67 187	0	0	67 187	67 187	0	0	67 187	0	0	0	0
SOFIPROTEOL DETTE PRIVÉE	19 554	0	0	19 554	19 554	0	0	19 554	0	0	0	0
SOFIPROTEOL DETTE PRIVÉE II	3 930	0	0	3 930	3 930	0	0	3 930	0	0	0	0
SOGESTOP K	1 266 116	0	0	1 266 116	0	0	0	0	1 266 116	0	0	1 266 116
SOGESTOP L	18 626	0	0	18 626	18 626	0	0	18 626	0	0	0	0
TIKEHAU IMPACT LEN- DING	12 571	0	0	12 571	12 571	0	0	12 571	0	0	0	0
TIKEHAU NOVO 2018	23 433	0	0	23 433	23 433	0	0	23 433	0	0	0	0
Autres sociétés *	607 328	0	8 901	598 428	607 328	0	8 901	598 428	0	0	0	0
Sous-total	13 851 899	1 919 494	70 925	15 700 468	5 381 879	1 304	37 453	5 345 730	8 470 020	1 918 190	33 472	10 354 738
Total par nature	18 013 691	1 920 045	163 854	19 769 881	5 545 259	1 304	37 453	5 509 110	12 468 432	1 918 740	126 401	14 260 772
TOTAL GÉNÉRAL	19 933 736	163 854	19 769 881		5 546 563	37 453	5 509 110		14 387 172	126 401	14 260 772	

* Correspond à des FCPR dont CNP Assurances détient moins de 50 % du capital

Cette note ne présente pas les sociétés immobilières qui figurent dans la rubrique « Terrains et constructions » à l'actif du bilan et plus précisément dans la rubrique « Parts et actions de sociétés immobilières non cotées » de l'annexe 5.1 « Évolution des actifs incorporels, constructions, titres de propriété sur les entreprises liées et celles avec lesquelles existe un lien de participation »

5.4.2 Charges et produits financiers des entreprises liées et des entreprises avec un lien de participation

Libellé (en milliers d'euros)	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la Société à un lien de participation	31/12/2022	31/12/2021
Charges financières	310 943	13 562	324 504	26 450
Produits financiers	575 738	181 582	757 320	600 206

5.4.3 Créances et dettes des entreprises liées et des entreprises avec un lien de participation

Libellé (en milliers d'euros)	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la Société à un lien de participation	31/12/2022	31/12/2021
Créances	-379 523	7 475	-372 048	-16 818
Autres créances	-379 523	7 475	-372 048	-16 818
<i>État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</i>				
Débiteurs divers	-379 523	7 475	-372 048	-16 818
Autres dettes	35 456	214 917	250 373	394 165
Créanciers divers	35 456	214 917	250 373	394 165

5.4.4 Tableau des filiales et participations (art. L. 233-1 et L. 233-2 du code de commerce)

Filiales et participations <i>(en milliers d'euros)</i>	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'inven- taire des titres nette (dont KNL)	Quote- part déte- nue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Divi- dendes encaissés	Domaine d'activité
A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la Société astreinte à la publication													
I - Filiales (détenues à plus de 50 %)													
23-25 MARGIGNAN SAS ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Pa- ris	EUR	31 291	13 124	95 837	85 726	85 726	100,00%	45 328	6 967	2 765	0	IMM
270 INVESTMENTS ⁽⁴⁾	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Moulineaux	EUR	101 504	94 634	811 873	125 573	125 573	100,00%	475 050	0	124 545	0	FCPR
36 MARBEUF SAS ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Pa- ris	EUR	28 317	2 428	49 516	55 694	55 694	100,00%	14 641	2 822	1 347	0	IMM
AEP 247 ⁽³⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	118 966	894	120 890	107 097	107 097	100,00%	0	1 228	413	1 008	IMM
AEW IMCOM 1 ⁽³⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	164 707	1	189 713	93 950	93 950	92,00%	14 158	6 252	3 997	5 915	IMM
ALPINVEST FEEDER (EURO) V.C.V.	Jachthavenweg 118, 1081 KJ Amsterdam - Pays-Bas	EUR	ND	ND	ND	21 569	17 108	99,98%	0	ND	ND	0	FCPR
ARDIAN EXPANSION FUND V SKY CO- INVEST	20, place Vendôme - 75001 Paris	EUR	ND	ND	ND	18 000	18 000	100,00%	0	ND	ND	0	FCPR
ASSURBAIL PATRIMOINE ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	183 233	87 646	279 448	212 504	212 504	99,17%	0	4 259	3 795	2 978	IMM
ASSURECUREUIL PIERRE ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	6 375	36 271	46 294	36 923	36 923	85,83%	0	2 375	1 102	805	IMM
ASSURECUREUIL PIERRE 3 ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	199 624	151 805	494 279	252 165	252 165	77,98%	112 751	5 542	-8 076	11 739	IMM
ASSURECUREUIL PIERRE 4 ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	8 139	17 331	27 196	23 315	23 315	100,00%	0	0	1 594	0	IMM
ASSURECUREUIL PIERRE 5 ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	3 362	5 028	11 489	8 225	8 225	100,00%	602	1 995	1 740	0	IMM
ASSURIMMEUBLE ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	713 000	816 455	1 561 270	245 656	245 656	99,35%	0	9 671	21 745	2 872	IMM

Capitaux propres autres que capital et résultat									
Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'inven- taire des titres nette (dont KNL)	Quote- part déte- nue	Prêts et avances d'affaires	Divi- dendes encaissés d'activité
ASSURISTANCE ⁽⁴⁾	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Moulineaux	EUR	20 344	1 132	27 951	25 927	100,00%	0	4 068
BAUDRY PONTHEU ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Pa- ris	EUR	4 460	36 540	85 133	44 559	99,91%	7 159	3 149
BERCY CRYSTAL ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Pa- ris	EUR	5 000	45 000	112 715	50 000	100,00%	6 875	4 374
CICOGE ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	37 320	64 732	110 181	171 586	100,00%	4 815	7 527
CIMO ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	178 759	187 250	377 442	194 618	97,81%	12 003	6 295
CNP ASSURANCES COMPANIA DE SE- GUROS ⁽²⁾	M.T. de Alvear 1541 (C1060AAC) - 1001 Buenos Aires - Argen- tine	EUR	898	11 699	53 659	20 788	76,47%	0	2 827
CNP ASSURANCES LATAM HOLDING LTDA ⁽²⁾	Sector Comercial Norte, Quadra 01, Bloco A, n° 77, Sala 1702, parte Edificio n° 1, CEP 70710-900 Brasília - Brésil	EUR	7 526	33 429	42 279	10 955	100,00%	0	1 750
CNP CAUTION ⁽⁴⁾	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Moulineaux	EUR	258 735	306 004	854 357	464 917	100,00%	0	0
CNP EUROPE LIFE LIMITED ⁽²⁾	Embassy House Her- bert Park Lane Balls- bridge Dublin 4 - Ir- lande	EUR	3 809	7 749	53 064	13 526	100,00%	0	0
CNP INFRASTRUCTURES DURABLES	4, Place de l'opéra - 75002 Paris	EUR	ND	ND	ND	56 650	100,00%	0	0
CNP LOANS INFRA COMPARTMENT CLI 123 SOLEIL	41 rue Delizy - 93500 Pantin	EUR	ND	ND	ND	27 937	99,90%	0	0
CNP LOANS INFRA COMPARTMENT CLI N°7 SIROCCO	41 rue Delizy - 93500 Pantin	EUR	ND	ND	ND	77 375	100,00%	0	0
CNP LUXEMBOURG ⁽⁴⁾	10, rue de Reims - L - 2417 Luxembourg	EUR	37 000	-10 429	3 012 430	37 000	100,00%	0	0
CNP PARTICIPACOES EM SEGUROS LTDA ⁽²⁾	Sector SHN Quadra 1 Bloco E, SN, Brasília, BRÉSIL	EUR	69 766	-29 519	40 314	37 887	50,75%	0	0
CNP PRIVATE EQUITY FOR PERSONAL SAVINGS	20, place Vendôme - 75001 Paris	EUR	ND	ND	ND	31 927	100,00%	0	0

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat		Total bilan	Valeur d'inventaire brute des titres	Valeur d'inventaire nette (dont KNL)	Quote-part détenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
				Capital	Capital et résultat									
CNP RETRAITE ⁽⁴⁾	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy-les-Moulineaux	EUR	39	0	37	2 400 249	2 400 249	100,00%	150	0	-9	0	0	ASS
CNP SANTANDER INSURANCE EUROPE DAC ⁽²⁾	Block 8 Harcourt Centre, Charlotte Way, Dublin 2 - Irlande	EUR	53 000	136 302	1 081 176	124 270	124 270	51,00%	0	311 955	39 702	0	0	ASS
CNP SANTANDER INSURANCE LIFE DAC ⁽²⁾	Block 8 Harcourt Centre, Charlotte Way, Dublin 2 - Irlande	EUR	103 600	15 858	1 223 520	217 326	124 397	51,00%	0	448 167	51 837	15 300	0	ASS
CNP SEGUROS HOLDING BRASIL S.A. ⁽²⁾	SCN Quadra 01 Lote A Ed. N°1 - 15° 16' e 17° Andares Brasilia - Brésil	EUR	390 877	-397 742	211 017	150 914	150 914	50,75%	0	200 298	101 081	0	0	ASS
CNP UC IMMO ⁽⁴⁾	128, boulevard Raspail - 75006 Paris	EUR	195 094	1 269	327 474	35 526	35 526	99,43%	163 232	0	1 775	0	0	IMM
CNP UNICREDIT VITA S.p.A. ⁽²⁾	Piazza Durante 11-20131 Milan - Italie	EUR	381 699	494 372	17 129 609	461 188	461 188	51,00%	0	3 155 402	87 148	14 350	0	ASS
COEUR MEDITERRANEE ⁽²⁾	128, boulevard Raspail - 75006 Paris	EUR	40 885	48 795	67 864	28 619	28 619	70,00%	12 466	0	1 166	658	0	IMM
COTTAGES DU BOIS AUX DAIMS ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	1 131	9 083	18 059	11 301	11 301	100,00%	6 545	1 952	508	0	0	IMM
CRE DEBT SICAV FPS - COMPARTIMENT CRE SENIOR 16	Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux	EUR	ND	ND	ND	45 612	45 612	100,00%	0	ND	ND	0	0	FDNC
ECUREUIL VIE INVESTMENT ⁽⁴⁾	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy-les-Moulineaux	EUR	328 338	88 190	512 857	328 338	328 338	100,00%	0	0	87 865	0	0	FCPR
EUROPE PROPERTIES INVESTMENTS ⁽²⁾	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine	EUR	4 337	9 252	259 374	13 337	13 337	100,00%	242 797	4 669	-1 033	2 825	0	IMM
FARMORIC ⁽²⁾	Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux	EUR	162 051	228 049	488 218	176 605	176 605	100,00%	90 055	8 249	5 839	5 785	0	IMM
FONCIERE CNP ⁽²⁾	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris	EUR	3 139	50 541	124 186	69 492	69 492	100,00%	57 473	3 178	9 209	2 398	0	IMM
FONCIERE ELBP ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris	EUR	17 814	184 882	377 878	178 131	178 131	100,00%	153 312	21 772	7 513	0	0	IMM
FONCIERE HID ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	4 370	-490	52 487	11 300	11 300	100,00%	38 014	4 396	5 467	0	0	IMM
GALAXIE 33 ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	10 000	96 115	212 007	99 991	99 991	100,00%	100 099	11 585	2 151	0	0	IMM

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capitaux propres autres que capital et résultat			Capital	Valeur d'inventaire des titres		Valeur d'inventaire des titres nette (dont KNL)	Quote-part détenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
			Total bilan	brute											
GCK ⁽⁴⁾	15, Boulevard F.W. Raiffeisen - L - 2411 Luxembourg	EUR	10 529	2 778	29 321	100 994	100 994	80,00%	100 994	80,00%	0	12 119	5 359	4 287	IMM
GEOSUD ⁽⁴⁾	2, rue des Martinets - 92569 Rueil Malmaison	EUR	122 140	56 236	194 551	139 488	139 488	98,00%	0	0	0	5 555	0	0	INFRA
GF DE LA FORET DE NAN ⁽⁴⁾	8 bis, rue de Château-dun - 75009 Paris	EUR	9 394	31 835	38 536	60 356	60 356	100,00%	0	500	-2 915	0	0	0	FOR
GREEN QUARTZ ⁽²⁾	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris	EUR	14	44 982	89 472	43 522	43 522	99,99%	41 801	4 189	500	0	0	0	IMM
HABIMMO ⁽²⁾	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris	EUR	11	34 598	61 772	34 035	34 035	99,99%	24 611	2 174	-338	0	0	0	IMM
HOLDING D'INFRASTRUCTURES GAZIERES ⁽⁴⁾	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy-les-Moulineaux	EUR	901 842	609 117	1 591 937	803 166	803 166	51,15%	0	0	80 918	64 115	0	0	INFRA
HOLDPIERRE ⁽²⁾	128, boulevard Raspail - 75006 Paris	EUR	87 129	198 506	233 874	76 835	76 835	80,56%	21 470	0	10 781	7 990	0	0	IMM
ICV ⁽²⁾	128, boulevard Raspail - 75006 Paris	EUR	270 001	2 661	574 456	270 001	270 001	100,00%	268 756	4 934	52	0	0	0	IMM
IMMAUCOM ⁽²⁾	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris	EUR	179 060	0	182 593	132 776	132 776	80,00%	0	0	3 296	5 148	0	0	IMM
INFRA INVEST	1, rue Hildegard von Bingen - L-1282 Luxembourg	EUR	ND	ND	ND	14 337	14 337	91,46%	0	ND	ND	0	0	0	INFRA
INFRA INVEST HOLDING ⁽⁴⁾	101-109, Rue Jean Jaurès - 92300 Levallois Perret	EUR	31 954	287 681	798 210	304 050	304 050	95,15%	547 965	0	-6 545	0	0	0	INFRA
INFRA LOAN INVEST COMPARTMENT	43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris	EUR	ND	ND	ND	45 147	45 147	93,67%	0	ND	ND	0	0	0	FDNC
INFRA-INVEST FRANCE ⁽⁴⁾	101-109, Rue Jean Jaurès - 92300 Levallois Perret	EUR	27 076	198 737	636 504	262 383	262 383	97,72%	864 490	0	9 493	3 804	0	0	INFRA
INFRASTRUCTURE PARTNERS (MORGAN STANLEY) ⁽⁵⁾	6, place de la République dominicaine - 75017 Paris	USD	11 162	0	11 251	46 526	46 526	64,94%	0	78	45	0	0	0	INFRA
IRELAND PROPERTY INVESTMENT FUND ⁽²⁾	George's Court, 54-62 Townsend Street Dublin 2 - Irlande	EUR	303 809	22 657	367 231	314 450	314 450	100,00%	0	9 853	24 606	8 000	0	0	IMM
ISSY VIVALDI ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris	EUR	3 310	33 924	70 363	33 010	33 010	100,00%	26 662	4 921	2 488	0	0	0	IMM
JASMIN ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	19 010	4 618	43 836	19 000	19 000	99,95%	16 945	3 385	2 429	0	0	0	IMM

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capitaux propres autres que capital et résultat			Valeur d'inventaire brute	Valeur d'inventaire des titres nette (dont KNL)	Quote-part détenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dvi-dendes encaissés	Domaine d'activité
			Capital	Total bilan	réultat								
JESCO ⁽⁴⁾	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris	EUR	40 801	-26 538	55 971	28 051	7 084	55,00%	24 138	0	858	0	IMM
KLEBER 46 HOLDING ⁽²⁾	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris	EUR	936	195	4 633	35 324	35 324	77,03%	16 179	2 564	1 630	0	IMM
LBP ACTIFS IMMO ⁽³⁾	43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris	EUR	628 342	13	643 487	362 251	362 251	100,00%	0	15 039	7 537	12 685	IMM
LBPAM EUROPEAN REAL ESTATE FUND 3	36, Quai Henri IV - 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	155 565	155 565	62,19%	0	ND	ND	2 201	FDNC
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT MONT-PARNASSE INFRASTRUCTURE DEBT	36, Quai Henri IV - 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	336 058	336 058	100,00%	0	ND	ND	5 726	FDNC
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT MONT-PARNASSE REAL ESTATE DEBT	36, Quai Henri IV - 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	772 235	772 235	100,00%	0	ND	ND	8 393	FDNC
LBPAM PRIVATE DEBT SCS RAIF - LBPAM INFRASTRUCTURE DEBT CLIMATE IMPACT FUND	36, Quai Henri IV - 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	6 903	6 903	66,37%	0	ND	ND	161	FDNC
LUX GARE ⁽²⁾	15, Boulevard F.W. Raiffeisen - L - 2411 Luxembourg	EUR	435	3 878	19 595	12 219	12 219	100,00%	12 798	1 603	-167	0	IMM
MPREVOYANCE ⁽⁴⁾	62, rue Jeanne d'Arc - 75640 Paris Cedex 13	EUR	81 774	118 581	193 897	67 853	67 853	51,00%	0	122 089	-6 458	0	ASS
MONTAGU IV (SCOTS FEEDER)	2, More London Riverside - SE1 2AP - Londres - Royaume-Uni	EUR	ND	ND	ND	9 082	8 069	100,00%	0	ND	ND	0	FCPR
MONT-PARNASSE DEBT FUND 2 - COMPARTIMENT INFRASTRUCTURE	36, Quai Henri IV - 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	262 385	262 385	92,40%	0	ND	ND	4 063	FDNC
MONT-PARNASSE DEBT FUND 2 - COMPARTIMENT REAL ESTATE	36, Quai Henri IV - 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	227 799	227 799	100,00%	0	ND	ND	2 947	FDNC
MONT-PARVIE IV ⁽⁴⁾	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy-les-Moulineaux	EUR	38 349	-9 449	31 396	68 349	50 949	100,00%	500	0	1 987	0	DIV
MONT-PARVIE V ⁽⁴⁾	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy-les-Moulineaux	EUR	785 654	-56	786 338	2 038 454	2 038 454	100,00%	0	0	-321	0	DIV
MTP INVEST ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	668 546	53 164	979 579	697 323	697 323	91,79%	214 540	25 406	17 130	58 021	IMM
NATIXIS FCT MONT-PARNASSE DETTE PRIVEE COMPARTIMENT MONT-PARNASSE PLACEMENT PRIVE	21, quai d'Austerlitz - 75634 Paris Cedex 13	EUR	ND	ND	ND	104 900	104 900	100,00%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat			Valeur d'inventaire brute	Valeur d'inventaire nette	Quote-part détenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
				Total bilan	brute	des titres								
NEUILLY PILOT ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	950	6 195	26 755	15 907	15 907	15 907	100,00%	0	637	14 492	0	IMM
NEW SIDE ⁽²⁾	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris	EUR	1 947	34 568	82 125	38 939	20 536	20 536	100,00%	44 299	6 429	181	0	IMM
ODONTO EMPRESAS CONVENIOS DENTARIOS LTDA ⁽²⁾	n° 267, 15° andar, Bloco Norte, Tamboaré, Barueri, BRÉSIL	EUR	5 391	-2 119	9 660	13 029	13 029	13 029	50,75%	0	10 804	-333	0	ASS
OPCI RASPAIL ⁽²⁾	128, boulevard Raspail - 75006 Paris	EUR	898 200	816 699	2 433 364	1 311 518	1 311 518	1 311 518	86,67%	488 657	0	46 587	0	IMM
OPEN CNP ⁽⁴⁾	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy-les-Moulineaux	EUR	50 000	143	84 810	50 000	50 000	50 000	100,00%	0	0	12 494	0	DIV
OREA ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	46 401	10 329	79 509	88 829	54 961	54 961	100,00%	8 798	6 868	3 050	100	IMM
PANTIN LOGISTIQUE ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris	EUR	5 810	40 469	107 002	43 643	43 643	43 643	93,09%	45 350	9 099	3 609	0	IMM
PAYS-BAS RETAIL 2013 BV ⁽³⁾	Naritaweg 165, Tellestone 8 - 1043 BV Amsterdam - Pays-Bas	EUR	0	15 423	45 979	17 500	15 423	15 423	100,00%	28 500	0	1 741	0	IMM
PIAL 34 ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris	EUR	15 001	5 527	179 559	141 001	0	100,00%	137 213	0	16 566	0	0	IMM
PURPLE PROTECTED ASSET COMPARTMENT PPA-S100	43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris	EUR	ND	ND	ND	10 026	10 026	10 026	60,00%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
RESIDAVOUT ⁽²⁾	128, boulevard Raspail - 75006 Paris	EUR	2 834	25 487	45 516	28 331	28 331	28 331	100,00%	15 343	2 181	472	467	IMM
SAPHIRIMMO ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris	EUR	6 767	117 367	224 563	104 035	104 035	104 035	92,35%	81 353	7 054	9 064	0	IMM
SAS ALLERAY - SQUARE 15 ⁽²⁾	128, boulevard Raspail - 75006 Paris	EUR	10 000	109 402	241 298	118 592	118 592	118 592	100,00%	120 541	0	-1 346	0	IMM
SCHRODER COMPARTMENT IALA	3 rue du Général Compans - 93500 Pantin	EUR	ND	ND	ND	154 562	154 562	154 562	100,00%	0	ND	ND	3 429	FDNC
SCI DE LA CNP ⁽⁴⁾	8 bis, rue de Château-Lafite - 75009 Paris	EUR	59 711	35 175	101 022	116 515	116 515	116 515	100,00%	5 000	4 989	725	562	FOR
SCI HOLDIHEALTH EUROPE ⁽²⁾	128, boulevard Raspail - 75006 Paris	EUR	15 223	12 272	25 515	14 236	14 236	14 236	90,08%	9 513	0	64	0	IMM
SCP LAMARTINE EUROS	33, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris	EUR	ND	ND	ND	1 042 489	1 042 489	1 042 489	98,86%	0	ND	ND	0	IMM

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capitaux propres			Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'inven- taire des titres nette (dont KNL)	Quote- part détenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Divi- dendes encaissés	Domaine d'activité
			Capital	autres que capital et résultat	Total bilan								
SECRETS ET BOETIE (2)	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	4 201	31 387	77 255	42 001	42 001	100,00%	37 405	3 219	812	0	IMM
SILK HOLDING (2)	11-13, avenue de Friedland - 75008 Pa- ris	EUR	27 592	13 047	83 649	54 437	54 437	100,00%	40 764	0	1 264	0	IMM
SOGESTOP K (2)	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Moulineaux	EUR	1 141 392	156 241	1 297 626	1 266 116	1 266 116	100,00%	0	0	-14	0	DIV
SONNE (2)	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine	EUR	2	11 000	51 596	14 127	14 127	99,95%	40 005	2 159	-440	0	IMM
TERRE NEUVE 4 IMMO (2)	11-13, avenue de Friedland - 75008 Pa- ris	EUR	6 601	69 305	125 044	66 001	66 001	100,00%	40 149	10 820	5 652	0	IMM
THEEMIM (2)	11-13, avenue de Friedland - 75008 Pa- ris	EUR	26 636	64 188	97 532	84 646	84 646	100,00%	3 999	0	2 340	0	IMM
US REAL ESTATE 270 SAS (4)	92, avenue de Wa- gram - 75017 Paris	EUR	120 012	19 885	354 308	120 012	120 012	100,00%	250 187	0	6 634	0	IMM
US REAL ESTATE EVJ SAS (4)	92, avenue de Wa- gram - 75017 Paris	EUR	120 063	19 521	335 487	120 063	120 063	100,00%	230 273	0	6 642	0	IMM
WAGRAM 92 (2)	52, boulevard Males- herbes - 75008 Paris	EUR	9 023	829	48 595	20 377	20 377	100,00%	11 783	977	26 320	0	IMM
WOODLAND INVEST (4)	8 bis, rue de Château- dun - 75009 Paris	EUR	8 000	-56	21 122	8 000	8 000	100,00%	15 000	2 160	-899	0	FOR
YBRY PONT DE NEUILLY (2)	128, boulevard Ras- pail - 75006 Paris	EUR	16 489	169 981	304 613	182 124	182 124	100,00%	108 448	0	7 023	0	IMM
YELLOWALTO (2)	Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux	EUR	9 973	105 166	199 064	101 273	101 273	100,00%	75 626	0	-3 071	0	IMM
II - Participations (détenues entre 10 et 50 %)													
ADAGIA CAPITAL EUROPE - SHARP 1 S.L.P.	21, Rue d'Artois, 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	15 000	15 000	10,91%	0	ND	ND	0	FCPR
AEAM DUTCH MORTGAGE FUND 2	Aegonplein 50 - 2591 TV The Hague - Neth- erlands	EUR	ND	ND	ND	1 016 117	1 016 117	24,86%	0	ND	ND	8 233	FDNC CORPO
ALLIANZ EURO CORE INFRASTRUC- TURE DEBT FUND SCSP	3 boulevard des Ita- liens - CS 70264 - 75118 Paris Cecex	EUR	ND	ND	ND	59 379	59 379	10,07%	0	ND	ND	0	FDNC
ALLIANZ EUROPEAN PRIVATE CREDIT FUND II	6A, route de Trèves, L-2633 Senninger- berg, Luxembourg	EUR	ND	ND	ND	51 284	51 284	33,33%	0	ND	ND	1 350	FDNC CORPO

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat		Total bilan	Valeur d'inventaire brute des titres	Valeur d'inventaire nette (dont KNL)	Quote-part détenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
				Capital	autres que capital et résultat									
ALPINVEST SECONDARIES FUND LUX	Jachthavenweg 118, 1081 KJ Amsterdam - Pays-Bas	EUR	ND	ND	ND	ND	37 644	37 644	19,66%	0	ND	ND	8	FCPR
EURO MASTER VI														
AMUNDI LCL SENIOR SECURED MIDCAP LOANS	90 Boulevard Pasteur, 75015 Paris	EUR	ND	ND	ND	ND	30 730	30 730	18,35%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
ARIAL CNP ASSURANCES (4)	32, avenue Émile Zola - 59370 Mons-en-Barœul	EUR	10 848	101 003	25 193 287	163 380	163 380	40,00%	0	959 393	2 129	0	0	ASS
ASSUREURS – CAISSE DES DEPOTS, RELANCE DURABLE FRANCE – LBPAM	36, Quai Henri IV - 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	ND	43 841	43 841	10,00%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
AVIVA INVESTORS ALTERNATIVES FCP RAIF - AVIVA INVESTORS EUROPEAN INFRASTRUCTURE DEBT STRATEGY LUXEMBOURG	2, rue du Fort Bourbon - L - 1249 Luxembourg	EUR	ND	ND	ND	18 394	18 394	11,90%	0	ND	ND	293	0	FDNC
AVIVA INVESTORS EUROPEAN SECONDARY INFRASTRUCTURE CREDIT	23-25 Avenue Franklin Delano Roosevelt - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	37 714	37 714	15,56%	0	ND	ND	583	0	FDNC
AXE FRANCE (2)	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	2 501	30 393	62 060	43 085	43 085	50,00%	23 176	5 285	2 018	1 024	0	IMM
BLUE LIKE AN ORANGE SUSTAINABLE CAPITAL LATIN AMERICA FUND I	5, allée Scheffer - L - 2520 Luxembourg	USD	ND	ND	ND	13 309	13 309	12,21%	0	ND	ND	546	0	FDNC CORPO
BNP PARIBAS EUROPEAN SME DEBT FUND	14, rue Bergère - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	36 676	36 676	15,00%	0	ND	ND	1 364	0	FDNC CORPO
BNP PARIBAS EUROPEAN SME DEBT FUND 2	14, rue Bergère - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	75 000	75 000	14,23%	0	ND	ND	2 273	0	FDNC CORPO
BNP PARIBAS GLOBAL SENIOR CORP. RATE LOANS	14, rue Bergère - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	117 234	108 801	36,41%	0	ND	ND	1 536	0	FDNC CORPO
BNP PARIBAS NOVO 2018	1, boulevard Hausmann - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	9 515	9 515	15,15%	0	ND	ND	518	0	FDNC CORPO
CDC CAPITAL III	41, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	15 045	14 710	36,24%	0	ND	ND	0	0	FCPR
CERTIVIA SICAV (2)	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine	EUR	91 500	-10 037	134 076	12 310	12 310	13,33%	0	669	-1 637	278	0	IMM
CIC DEBT FUND 4	60, rue de la Victoire - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	31 795	31 795	17,43%	0	ND	ND	0	0	FDNC CORPO
CLEARLIGHT TURNAROUND FUND II	Carinthia House, 9-12, The Grange GY1 4BF St Peter Port Guernsey Royaume-Uni	EUR	ND	ND	ND	7 354	7 354	15,63%	0	ND	ND	2 269	0	FCPR
CLEARLIGHT TURNAROUND FUND III	Churerstrasse 23 CH- 8808 Pfäffikon - Suisse	EUR	ND	ND	ND	21 015	21 015	11,01%	0	ND	ND	0	0	FCPR

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat		Total bilan	Valeur d'inventaire des titres		Valeur d'inventaire des titres nette (dont KNL)	Quote-part détenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés		Domaine d'activité
				ND	ND	ND	ND	22 403		10,00%	0	0	ND	ND	39	
CLEARLIGHT TURNAROUND FUND IV	Churenstrasse 23 CH- 8808 Pfäffikon - Suisse	EUR	ND	ND	ND	ND	ND	22 403	22 403	10,00%	0	0	ND	ND	39	FCPR
CM-CIC DEBT FUND 3	60, rue de la Victoire - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	ND	57 225	57 225	12,22%	0	0	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
CREDICOOP AFAYDC	Adolfo Alsina n° 633, Piso 3, Ciudad Autónoma de Buenos Aires - Argentine	EUR	267	-15 990	998	998	7 460	0	0	29,84%	0	0	0	-6	0	ASS
CTE (4)	69-17, rue de Miro-mesnil - 75008 Paris	EUR	2 700 009	2 230 659	8 250 016	8 250 016	1 031 852	1 031 852	19,04%	0	0	0	263 966	67 848	67 848	INFRA
DBAG FUND VI FEEDER GMBH & CO KG	Boersenstrasse 1, D-60313 Frankfurt-sur-le-Main - Allemagne	EUR	ND	ND	ND	ND	8 075	8 075	26,56%	0	0	0	ND	ND	0	FCPR
DEFENSE CB3 (2)	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	13 100	83 968	116 992	116 992	52 828	20 983	25,00%	0	0	0	-9 360	0	0	IMM
ELAIA DV4 FUND	21 rue d'Uzès, 75002 Paris	EUR	ND	ND	ND	ND	20 000	20 000	10,00%	0	0	0	ND	ND	0	FCPR
FARMAN (2)	52, boulevard Males-herbes - 75008 Paris	EUR	25 000	136 757	203 513	203 513	80 872	80 872	50,00%	18 266	11 428	2 891	4 750	4 750	4 750	IMM
FCT TIKEHAU NOVO 2020	32, rue de Monceau - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	ND	14 992	14 992	14,98%	0	0	0	ND	ND	354	FDNC CORPO
FONCIERE ECUREUIL II (2)	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	19 882	5 981	39 275	39 275	8 221	5 457	21,77%	3 075	0	-792	275	275	275	IMM
FONDS DE FONDS GROWTH	27-31, avenue du Général Lederc - 94710 Maisons-Alfort Cedex	EUR	ND	ND	ND	ND	100 000	100 000	20,00%	0	0	0	ND	ND	0	FCPR
FONDS DE FONDS OBLIGATIONS RE-LANCE FRANCE	63 avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	ND	10 404	10 404	17,00%	0	0	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
FONDS DE PRETS PARTICIPATIFS RE-LANCE	12 rue James Watt, 93200, Saint Denis	EUR	ND	ND	ND	ND	237 432	237 432	12,65%	0	0	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
FONDS NOV IMPACT ACTIONS NC AS-SUREURS - CDC RELANCE	9 rue de Téhéran, 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	ND	20 000	20 000	16,13%	0	0	0	ND	ND	0	FCPR
FONDS NOV SANTE ACTIONS NC ASSUREURS - CDC RELANCE DURABLE FRANCE	11, rue Scribe - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	ND	42 000	42 000	10,13%	0	0	0	ND	ND	0	FCPR
FONDS NOV SANTE DETTE NON COTEE	9 rue Newton - 75016 Paris	EUR	ND	ND	ND	ND	27 120	27 120	17,27%	0	0	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
FONDS NOV TOURISME ACTIONS NON COTEE	28 rue Bayard - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	ND	17 000	17 000	10,00%	0	0	0	ND	ND	0	FCPR

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capitaux propres autres que capital et résultat			Total bilan	Valeur d'inventaire des titres brute	Valeur d'inventaire des titres nette (dont KNL)	Quote-part détenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
			Capital	ND	ND									
FONDS OBLIGATIONS RELANCE FRANCE	63 avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	ND	221 952	221 952	17,00%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
GF FRANCE EST ⁽⁴⁾	8 bis, rue de Château-dun - 75009 Paris	EUR	24 479	3 032	28 669	7 092	7 092	28,97%	0	1 861	479	47	732	IMM
GREEN RUEIL ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	4 555	38 941	82 414	45 546	32 653	50,00%	42 925	7 321	-9 995	0	1 057	IMM
HEMISPHERE HOLDING ⁽⁴⁾	33, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris	EUR	6 715	39 664	49 648	15 249	10 998	20,00%	0	0	3 184	1 057	732	IMM
INFRASTRUCTURE FINANCE SCS SIF - COMPARTIMENT EUROPEAN INFRA SE-NIOR 1	2-4, rue Eugène Rupert - L - 2453 Luxembourg	EUR	ND	ND	ND	87 468	83 395	10,58%	0	ND	ND	2 273	732	FDNC
ISSY ILOT 13 ⁽⁴⁾	16/18, Boulevard de Vaugirard - 75015 Paris	EUR	45 000	0	78 986	22 500	22 500	50,00%	14 589	7 984	3 850	1 925	732	IMM
LAC I SLP	27-31, avenue du Général Lederc - 94710 Maisons-Alfort Cedex	EUR	ND	ND	ND	60 434	60 434	16,50%	0	ND	ND	0	732	FDNC CORPO
LATOUR CO-INVEST FUNECAP	2, rue Washington - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	17 365	17 365	10,40%	0	ND	ND	0	732	FCPR
LATOUR CO-INVEST HYGEE	2, rue Washington - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	11 558	11 558	26,27%	0	ND	ND	0	732	FCPR
LBPAM EUROPEAN INFRASTRUCTURE DEBT FUND 2	36, Quai Henri IV - 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	144 289	144 289	47,57%	0	ND	ND	3 809	732	FDNC
LBPAM EUROPEAN REAL ESTATE DEBT FUND 2	36, Quai Henri IV - 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	117 490	117 490	50,00%	0	ND	ND	1 790	732	FDNC
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT INFRASTRUCTURE FCT 1	36, Quai Henri IV - 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	59 993	59 993	48,70%	0	ND	ND	720	732	FDNC
LBPAM MID CAP SENIOR DEBT	36, Quai Henri IV - 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	20 600	20 600	33,33%	0	ND	ND	0	732	FDNC CORPO
LBPAM PRIVATE DEBT SCS RAIF - LBPAM EUROPEAN RESPONSIBLE INFRASTRUCTURE DEBT FUND	36, Quai Henri IV - 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	267 390	267 390	46,66%	0	ND	ND	4 472	732	FDNC
LYXOR DETTE MIDCAP	17, Cours Valmy - 92987 Paris La Défense	EUR	ND	ND	ND	15 277	15 277	24,15%	0	ND	ND	654	732	FDNC CORPO
LYXOR DETTE MIDCAP II	17, Cours Valmy - 92987 Paris La Défense	EUR	ND	ND	ND	30 300	30 300	33,33%	0	ND	ND	552	732	FDNC CORPO
MERIDIAN INFRASTRUCTURE ⁽⁴⁾	5, allée Scheffer - L - 2520 Luxembourg	EUR	627 113	753 017	1 650 418	100 473	100 473	18,42%	0	0	266 418	5 709	732	INFRA
Mxvi	3 rue Marcel Gabriel Rivière, 69002 Lyon	EUR	ND	ND	ND	30 000	30 000	21,91%	0	ND	ND	0	732	FCPR

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capitaux propres			Capital	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'inven- taire des titres nette (dont KNL)	Quote- part déte- nue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Divi- dendes encaissés	Domaine d'activité
			autres que capital et résultat	ND	ND										
NN DUTCH RESIDENTIAL MORTGAGE FUND	1, boulevard Hausmann - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	ND	ND	492 373	492 373	10,17%	0	ND	ND	8 090	FDNC
OFLIA (2)	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	12 609	4 900	36 531	11 916	11 916	82 553	82 553	33,33%	22 398	0	18 965	5 666	IMM
OFFICE CB 21 (4)	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine	EUR	-2 764	337 483	82 553	82 553	25,00%	0	9 506	9 262	2 321	IMM			
OPC 1 (3)	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	23 027	0	30 502	6 946	19,67%	0	5 632	4 819	756	IMM			
OPC 2 (3)	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	64 463	-56 410	44 150	27 505	42,15%	0	57 914	35 840	24 922	IMM			
PARTECH GROWTH	12, rue de Penthièvre - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	14 322	14,40%	0	ND	ND	0	FCPR			
PBWII REAL ESTATE FUND (3)	5, allée Scheffer - L - 2520 Luxembourg	EUR	31	998	1 241	51 946	14,57%	0	0	-51	0	IMM			
POLARIS PRIVATE EQUITY IV	Malmøgade 3 DK- 2100 - Copenhague - Danemark	DKK	ND	ND	ND	31 739	10,00%	0	ND	ND	0	FCPR			
PURPLE PRIVATE DEBT SCS RAIF - SENTIAL INFRA DEBT FUND	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	ND	ND	ND	21 649	25,21%	0	ND	ND	337	FDNC			
PYRAMIDES 1 (2)	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	19 603	5 614	40 275	9 706	45,00%	5 023	0	2 964	0	IMM			
QUADRILLE TECHNOLOGIES III	16, place de la Madeleine - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	7 950	11,11%	0	ND	ND	0	FCPR			
RSS IMMO (2)	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris	EUR	8	39 192	66 503	8 993	20,45%	5 184	3 739	260	33	IMM			
RUE DU BAC (2)	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris	EUR	25 240	143 149	227 672	86 192	50,00%	23 078	13 553	6 289	3 078	IMM			
SCPI PIERRE PLUS	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	ND	ND	ND	9 592	10,55%	0	ND	ND	849	IMM			
SENIOR EUROPEAN LOAN FUND 1 (3)	5, allée Scheffer - L - 2520 Luxembourg	EUR	26 296	-12 964	14 472	10 867	46,40%	0	581	186	0	FDNC			
SENIOR EUROPEAN LOAN FUND 2 (3)	5, allée Scheffer - L - 2520 Luxembourg	EUR	259 505	-2 360	260 372	82 268	31,88%	0	2 286	2 897	1 835	FDNC			
SENIOR EUROPEAN LOAN FUND 3 (3)	5, allée Scheffer - L - 2520 Luxembourg	EUR	191 350	-1 005	192 188	67 187	27,36%	0	1 947	1 446	1 581	FDNC			
SGD PHARMA CO-INVEST S.L.P.	43 avenue de l'Opéra, 75002 Paris	EUR	ND	ND	ND	20 077	23,81%	0	ND	ND	0	FCPR			

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capitaux propres autres que capital et résultat		Valeur d'inven-taire des titres brute	Valeur d'inven-taire des titres nette (dont KNL)	Quote-part déte-nue	Prêts et avances d'affaires	Chiffre d'affaires ou perte	Bénéfice ou perte	Divi-dendes encaissés	Domaine d'activité
			Capital	Total bilan								
SILVERSTONE ⁽²⁾	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine	EUR	84 319	-8 837	80 667	16 422	19,61%	1 016	0	-54	0	IMM
SOCIETE DU CENTRE COMMERCIAL DE LA DEFENSE (SCDD) ⁽⁴⁾	7, place du Chancelier Adenauer - 75016 Paris	EUR	3 048	1	438 114	27 567	22,00%	52 005	77 823	57 458	16 381	IMM
SOFINNOVA CROSSEOVER I.S.L.P.	17, rue de Surène - 75008 Paris	EUR	ND	ND	80 149	79 893	17,99%	0	ND	ND	0	FCPR
SOFIPROTEOL DETTE PRIVEE	32, rue de Monceau - 75008 Paris	EUR	ND	ND	19 554	19 554	14,63%	0	ND	ND	735	FDNC CORPO
SOGESTOP L ⁽⁴⁾	62, rue Jeanne d'Arc - 75640 Paris Cedex 13	EUR	22 897	19 634	42 629	18 626	50,00%	0	0	-28	0	DIV
SUNLIGHT ⁽²⁾	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine	EUR	73 861	91 799	92 184	38 269	46,98%	0	0	157	0	IMM
TIKEHAU IMPACT LENDING	5, Rue Royale - 75008 Paris	EUR	ND	ND	12 571	12 571	14,93%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
TIKEHAU NOVO 2018	32, rue de Monceau - 75008 Paris	EUR	ND	ND	23 433	23 433	14,16%	0	ND	ND	1 112	FDNC CORPO
TRILANTIC CAPITAL PARTNERS V (EU-ROPE)	375, Park Avenue 30th Floor - NY 10152 - New-York - États-Unis	EUR	ND	ND	28 148	28 148	12,77%	0	ND	ND	0	FCPR
B - Renseignements globaux concernant les participations dont la valeur d'inventaire n'excède pas 1 % du capital de la Société astreinte à la publication												
Filiales françaises			--	--	15 410	15 400	--	122 045	--	--	3 459	--
Filiales étrangères			--	--	10 811	10 811	--	0	--	--	0	--
Participations dans les sociétés françaises			--	--	99 047	73 066	--	35 165	--	--	2 481	--
Participations dans les sociétés étrangères			--	--	17 366	14 638	--	0	--	--	8 641	--
C - Renseignements globaux sur les titres (A+B)												
Filiales françaises			--	--	18 928 229	18 687 981	--	5 620 306	--	--	253 668	--
Filiales étrangères			--	--	1 273 395	1 172 915	--	41 298	--	--	139 594	--
Participations dans les sociétés françaises			--	--	4 502 556	4 392 759	--	245 900	--	--	168 394	--
Participations dans les sociétés étrangères			--	--	1 811 056	1 746 050	--	0	--	--	28 703	--

(1) Données 31/12/2022 - Comptes définitifs

(2) Données 31/12/2022 - Comptes provisoires

(3) Données 30/09/2022

(4) Données 31/12/2021

(5) Données 31/12/2020

5.4.5 Entreprises dans lesquelles CNP Assurances est associée indéfiniment responsable

Nom	Forme juridique	Siège social
13/15 VILLE L'ÉVÊQUE	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
27 PROVENCE	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
5/7 RUE SCRIBE	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
85 RICHELIEU	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
AIC LA DAME BLANCHE	SCI	139-147, rue Paul Vaillant Couturier - 92240 Malakoff
AMIRAL BRUIX	SCI	Tour Majunga – La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux
ANTARES	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE 3	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE 4	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE 5	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
ASSURIMMEUBLE	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
BAUDRY PONTIEU	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
BAUME MIROMESNIL	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
BERCY CRYSTAL	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
CANOPEE	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
CANTIS	GIE	16-18, place du Général Catroux - 75017 Paris
CIMO	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
CITY HALL	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
CNP IMMOBILIER	SCI	4, Promenade Cœur de Ville - 92130 Issy-les-Moulineaux
COEUR PASSY	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
COTTAGES DU BOIS AUX DAIMS	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
CRYSTAL DÉFENSE	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
DAS GOETHE	SCI	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine
DISTRIPOLE PORTE DE FRANCE	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
DOMAINE DE LANCOSME	SNC	Château Robert - 36500 Vendoeuvres
ÉOLE RAMBOUILLET	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
ÉQUINOX	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
EdR REAL ESTATE	SCA	20, Boulevard Emmanuel Servais - L-2535 Luxembourg
FARMAN	SCI	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris
FLI	SCI	33, avenue Pierre Mendes France - 75013 Paris
FONCIÈRE CNP	SCI	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris
FONCIÈRE ELBP	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
GALAXIE 33	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
GF DE LA FORÊT DE NAN	GF	8 bis, rue de Châteaudun - 75009 Paris
GF DE LA GRANDE HAYE	GF	8 bis, rue de Châteaudun - 75009 Paris
GF DE L'ÎLE-DE-FRANCE - LA FORÊT GÉRÉE III	GF	41, avenue Gambetta - 92928 Paris La Défense
GF FRANCE EST	GF	8 bis, rue de Châteaudun - 75009 Paris
GF PICARDIE NAVARRE - LA FORÊT GÉRÉE IV	GF	41, avenue Gambetta - 92928 Paris La Défense
GREEN QUARTZ	SCI	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris
GREEN RUEIL	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
GROUPEMENT DE PARTENARIATS ADMINISTRATIFS (G.P.A.)	GIE	1 Avenue du Général de Gaulle 95140 Garges-lès-Gonesse
HABIMMO	SCI	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris
HÉMISPHERE HOLDING	SC	33, avenue Pierre Mendes France - 75013 Paris
INFRA INVEST HOLDING	SC	101 – 109 rue Jean Jaurès – 92300 Levallois Perret
ISSY AQUAREL	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
ISSY ÎLOT 13	SCI	91-93, Boulevard Pasteur - 75710 Paris Cedex 15
ISSY VIVALDI	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
JASMIN	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
JESCO	SCI	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris

Nom	Forme juridique	Siège social
JULIE	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
L'AMIRAL	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
LESLY	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
LIBERTÉ	SCI	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris
MASSENA NICE	SCI	Tour Majunga – La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux
MAX	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
MONTAGNE DE LA FAGE	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
MTP ERLON	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
NATURE ÉQUIPEMENTS 1	SCI	9 rue de l'Amiral-Hamelin – 75116 Paris
NATURIM	SCI	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris
NEW SIDE	SCI	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris
NEXT ESTATE INCOME FUND	SCA	167, quai de la Bataille de Stalingrad - 92867 Issy-les-Moulineaux Cedex
ONE COLOGNE	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
PANTIN LOGISTIQUE	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
PARIS 08	SCI	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris
PASSAGE DU FAIDHERBE	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
PEGASE	SCI	7, place du chancelier Adenauer - CS 31622 - 75772 Paris Cedex 16
RESIDAVOUT	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
RESIDENTIAL	SCI	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris
RSS IMMO	SCI	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris
RUE DE RENNES (136)	SCI	Tour Majunga – La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux
RUE DU BAC	SCI	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris
RUEIL NEWTON	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
SAPHIRIMMO	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
SAS NERVAL	SAS	33, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris
SCI 173 HAUSSMANN	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI ALLERAY	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI DE LA CNP	SCI	8 bis, rue de Châteaudun - 75009 Paris
SCI HOLDIHEALTH EUROPE	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI LAMARTINE	SCI	33, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris
SCI LF BAYARD	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI RASPAIL	SCI	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris
SCI RUE LAURISTON	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
SCP LAMARTINE EUROS	SC	33, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris
SECRETS ET BOËTIE	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
SICAC	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
SOCIÉTÉ DU CENTRE COMMERCIAL DE LA DÉFENSE	SCI	7, place du chancelier Adenauer - CS 31622 - 75772 Paris Cedex 16
SONNE	SCI	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine
TERRE NEUVE 4 IMMO	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
VENDOME EUROPE	SCI	Tour Majunga – La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux
VICTOR HUGO 147	SCI	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris
AMP CAPITAL WAGRAM 92 PROPERTY INVESTMENT (WAGRAM 92)	SCI	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris

5.5 COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT

5.5.1 Composition du capital social

Nombre d'actions	31/12/2022	31/12/2021
Nombre d'actions ordinaires existantes	686 618 477	686 618 477
Nombre d'actions propres	-374 074	-374 074
Nombre d'actions ordinaires donnant droit à dividende	686 244 403	686 244 403

5.5.2 Actions propres détenues par CNP Assurances

Mouvements intervenus dans l'exercice

Mouvements	Nombre d'actions
Acquisitions	0
Cessions	0

Nombre et valeur à la clôture

Stock fin	31/12/2022	31/12/2021
Nombre d'actions	374 074	374 074
Valeur comptable des actions en euro	5 218 177	5 218 177

5.6 RESERVES, FONDS PROPRES, REEVALUATION

Dénomination (en milliers d'euros)	Nature des réserves	31/12/2021	Affectation du résultat 2021	Résultat 2022	Variation de l'exercice	31/12/2022
Capital social	Statutaire	686 618				686 618
Prime d'émission	Statutaire	1 736 332				1 736 332
Réserve de réévaluation des forêts	Réglementaire	38 983				38 983
Réserve spéciale des plus- values à long terme	Réglementaire	1 396 309				1 396 309
Réserve de capitalisation	Réglementaire	2 298 404			-168 302	2 130 102
Réserve fonds de garantie	Réglementaire	71 239	-725		-5 942	64 572
Réserves facultatives	Autre	2 273 234	725			2 273 959
Réserve pour éventualité	Autre	338 850				338 850
Report à nouveau		4 078 332	505 128			4 583 460
Résultat de l'exercice		1 191 373	-1 191 373	1 209 595		1 209 595
TOTAL GÉNÉRAL		14 109 674	-686 244	1 209 595	-174 245	14 458 781

5.7 AUTRES INFORMATIONS SUR LE BILAN

5.7.1 Comptes de régularisation actif/passif

Comptes de régularisation (en milliers d'euros)	31/12/2022		31/12/2021	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Intérêts courus non échus	1 601 807		1 817 667	
Frais d'acquisition reportés	237		261	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0		0	
Charges payées d'avance	81 314		39 753	
Produits à recevoir	10 429		50 630	
Amortissement actuariel (produits)	3 140 410		4 297 202	
Comptes de régularisation actif liés aux instruments financiers à terme	1 093 854		1 373 280	
Produits comptabilisés d'avance		80 519		33 563
Amortissement actuariel (charges)		1 961 935		2 297 215
Intérêts perçus d'avance		32 731		-12 411
Comptes de régularisation passif liés aux instruments financiers à terme		652 053		846 797
TOTAL	5 928 051	2 727 237	7 578 793	3 165 163

5.7.2 Comptes de régularisation rattachés aux postes de créances et dettes

Postes du bilan (en milliers d'euros)	Produits à recevoir		Charges à payer	
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
Autres créances	235 383	289 160	694 993	377 954
■ Personnel			0	0
■ Débiteurs divers	235 383	289 160	694 993	377 954
Comptes de régularisation actif	1 612 236	1 868 297		
■ Intérêts et loyers acquis non échus	1 601 807	1 817 667		
■ Frais d'acquisition reportés				
■ Autres comptes de régularisation	10 429	50 630		
Autres dettes			2 078 197	2 170 487
■ Personnel			389 284	432 287
■ Créanciers divers			1 688 913	1 738 199
TOTAL	1 847 620	2 157 457	2 773 190	2 548 440

Postes du bilan (en milliers d'euros)	Produits constatés d'avance		Charges constatées d'avance	
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
Comptes de régularisation actif			4 315 815	5 710 496
■ Frais d'acquisition reportés			237	261
■ Amortissement actuariel			3 140 410	4 297 202
■ Autres comptes de régularisation			81 314	39 753
■ Comptes de régularisation actif liés aux instruments financiers à terme			1 093 854	1 373 280
Comptes de régularisation passif	2 727 237	3 165 163		
■ Produits comptabilisés d'avance	80 519	33 563		
■ Amortissement actuariel	1 961 935	2 297 215		
■ Intérêts perçus d'avance	32 731	-12 411		
■ Comptes de régularisation passif liés aux instruments financiers à terme	652 053	846 797		
TOTAL	2 727 237	3 165 163	4 315 815	5 710 496

5.7.3 Détail de la provision pour risques et charges

Intitulé de la provision (en milliers d'euros)	Objet	31/12/2022	31/12/2021
Provision de réévaluation	Secteur immobilier	1 657	1 663
Autres provisions	Provision pour litiges et risques divers	90 222	122 032
TOTAL		91 880	123 695

5.7.4 Actifs en devises

Poste du bilan	Nature de la devise	Mt devise (en milliers)	Contre-valeur (en milliers d'euros)
Autres placements			3 503 918
	Dollar US	1 308 132	1 226 451
	Couronne Suédoise	738 478	66 399
	Franc Suisse	905 879	919 954
	Dollar Canadien	0	0
	Livre Sterling	951 432	1 072 725
	Yen	30 718 600	218 389
	Couronne Danoise	320 662	43 120

5.8 DETAIL DE LA VARIATION DES PROVISIONS D'ASSURANCE VIE BRUTES DE REASSURANCE

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
Au résultat		
1. Charges des provisions d'assurance vie	-8 462 824	-7 393 642
2. Variation des cours de change	-4	198
3. Intérêts techniques et participations aux résultats incorporés directement	3 698 824	2 329 846
Intérêts techniques incorporés	291 636	410 616
Participation aux bénéfices incorporée	3 407 188	1 919 230
4. Utilisation des provisions pour participations aux bénéfices	1 138 338	1 812 051
TOTAL	-3 625 666	-3 251 547
Au bilan		
Variation des provisions mathématiques		
1. Provisions d'assurance vie à la fin de l'exercice	213 537 100	239 810 190
2. Provisions d'assurance vie au début de l'exercice*	-217 168 237	-242 251 518
TOTAL	-3 631 137	-2 441 328
<i>Dont 22 642 M€ transféré dans le FRPS</i>		

5.9 VENTILATION DES PROVISIONS TECHNIQUES ISSUES DES CONTRATS PERP

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
Engagements d'assurance libellés en euros - provisions mathématiques des rentes en cours de constitution *	0	1 069 308
Engagements d'assurance libellés en unités de compte*	0	154 229
Provisions techniques spéciales des opérations en unités de rentes*	0	475 492
TOTAL	0	1 699 029

**transférée dans le FRPS*

5.10 PROVISION POUR RISQUE D'EXIGIBILITE

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Montant de la plus ou moins-value latente globale nette article R. 343-5	17 527 901	26 774 359
Montant de la provision pour risque d'exigibilité brute constituée au niveau des autres provisions techniques	0	0
Montant de la charge relative à la provision pour risque d'exigibilité restant à constituer sur exercices futurs	0	0
Bénéfice net réel hors impact du transfert de charge sur la provision pour risque d'exigibilité	1 209 595	1 191 373

Note 6 | Compte de résultat**6.1 VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS**

	31/12/2022		31/12/2021	
<i>(en milliers d'euros)</i>	Revenus financiers et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et participations	Autres revenus et frais financiers	Total 2022	
Produits des placements				
Revenus des participations	363 987	-133 779	230 208	225 757
Revenus des placements immobiliers	95	412 296	412 391	321 535
Revenus des autres placements	83 493	3 904 126	3 987 618	4 672 763
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)	57 105	1 137 108	1 194 212	1 092 034
Revenus des placements	504 679	5 319 751	5 824 430	6 312 089
Autres produits des placements	247 351	438 674	686 026	649 879
Profits provenant de la réalisation des placements	5 289	2 798 718	2 804 007	1 596 835
Total produits des placements	757 320	8 557 143	9 314 463	8 558 803
Charges des placements				
Frais financiers (commissions, honoraires, intérêts, agios...)	0	621 562	621 562	643 937
Autres charges des placements	125 568	1 172 507	1 298 075	1 236 279
Pertes provenant de la réalisation des placements	198 936	2 126 018	2 324 954	1 207 283
Total charges des placements	324 504	3 920 087	4 244 591	3 087 500
PRODUITS NETS DES PLACEMENTS	432 816	4 637 056	5 069 872	5 471 303

	Autres contrats individuels d'assurance vie à prime unique (ou versements groupés ouverts)		Autres contrats individuels d'assurance vie à prime unique (ou versements groupés ouverts) compris dans la prime		Contrats collectifs d'assurance vie en unités de compte à prime unique (ou versements groupés ouverts) cas de décès		Contrats collectifs d'assurance vie en unités de compte à prime unique (ou versements groupés ouverts) cas de décès		Contrats collectifs d'assurance vie en unités de compte à prime unique (ou versements groupés ouverts) cas de décès		Garanties donnant lieu à provision de diversification dit « Euro croissance »		TOTAL
Catégories 1 à 19 (en milliers d'euros)	Contrats de capitalisation à prime unique (ou versements groupés ouverts)	Contrats individuels d'assurance vie à prime unique (ou versements groupés ouverts)	Autres contrats individuels d'assurance vie à prime unique (ou versements groupés ouverts)	Autres contrats individuels d'assurance vie à prime unique (ou versements groupés ouverts)	Contrats collectifs d'assurance vie en unités de compte à prime unique (ou versements groupés ouverts) cas de décès	Contrats collectifs d'assurance vie en unités de compte à prime unique (ou versements groupés ouverts) cas de décès	Contrats collectifs d'assurance vie en unités de compte à prime unique (ou versements groupés ouverts) cas de décès	Contrats collectifs d'assurance vie en unités de compte à prime unique (ou versements groupés ouverts) cas de décès	Contrats collectifs d'assurance vie en unités de compte à prime unique (ou versements groupés ouverts) cas de décès	PERP	(vie)	TOTAL	
Primes	697 098	65 201	7 373 723	30 337	1 773 890	15 832	4 517 829	1 473	0	0	8	2 303 154	16 778 544
Charges des prestations	566 225	26 853	15 061 991	44 972	574 433	85 678	1 815 841	33 401	19 609	0	5 701	879 831	19 114 535
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	53 856	261	-9 046 687	-22 650	15 401	-85 723	-2 789 259	-24 897	-19 615	0	-45 480	1 267 850	-10 696 943
Ajustement ACAV	0	0	0	0	0	0	-4 776 056	-54 640	0	0	0	-18 470	-4 849 166
Solde de souscription	77 017	38 087	1 368 418	8 015	1 184 056	15 878	715 190	-61 671	6	0	39 787	137 003	3 511 786
Frais d'acquisition	5 676	10 229	90 317	3 602	768 430	-2 452	65 687	9	0	0	0	142 847	1 084 346
Autres charges de gestion nettes	38 880	2 921	996 375	2 826	172 678	7 414	298 019	675	6	0	0	-1 281	1 518 513
Charges d'acquisition et de gestion nettes	44 556	13 150	1 086 693	6 428	941 108	4 962	363 707	684	6	0	0	141 566	2 602 860
Produit net des placements	175 644	729	4 153 082	12 978	22 891	31 664	139 299	13 917	21 018	0	-42 366	215 242	4 744 098
Participation aux résultats et intérêts techniques	144 805	885	3 798 456	13 638	-4 350	-11 605	199 421	8 486	21 018	0	-1	130 348	4 301 082
Solde financier	30 839	-156	354 626	-660	27 242	43 269	-60 123	5 481	0	0	-42 366	84 894	443 017
Primes cédées	646	105	184 634	44	91 259	18 690	82 897	0	0	0	0	0	378 275
Part des réassureurs dans les charges des prestations	5 600	0	577 715	214	69 515	29 777	73 685	0	0	0	0	0	756 506
Part des réassureurs dans les charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	-4 177	0	-260 900	-181	-36 129	-53 720	-234 072	0	0	0	0	0	-589 179
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	-514	0	-46 899	-12	-21	8 048	2 411	0	0	0	0	0	-36 988
Commissions reçues des réassureurs	259	0	42 447	7	35 819	503	16 935	0	0	0	0	0	95 970
Solde de la réassurance	522	-105	127 729	-16	-22 075	-34 082	-223 939	0	0	0	0	0	-151 967
RÉSULTAT TECHNIQUE	63 822	24 677	754 080	910	248 114	20 103	67 422	-66 904	0	0	-2 579	80 331	1 199 977

Hors compte													
Montant des rachats	564 819	429	6 898 369	7 904	1	9 252	1 097 844	12 418	6	0	4 012	612 055	9 207 110
Intérêts techniques bruts de l'exercice	1 171	432	303 337	9 181	703	-31 164	34	7 734	0	0	0	208	291 636
Provisions techniques brutes à la clôture	8 543 778	50 334	208 554 510	671 362	1 138 061	1 677 439	43 328 558	502 759	939 974	-114	306 952	11 179 075	276 892 688
Provisions techniques brutes à l'ouverture ⁽¹⁾	8 499 619	44 548	213 499 385	680 163	1 288 778	1 767 669	45 498 243	519 194	938 762	-114	352 360	9 756 554	282 845 161

(1) Les provisions techniques brutes à l'ouverture tiennent compte du transfert de CNP Assurances vers CNP Retraite, de l'opération ACA.

(1) Les provisions techniques brutes à l'ouverture tiennent compte du transfert de CNP Assurances vers CNP Retraite, de l'opération ACA .

CATEGORIE NON-VIE

Catégories 20 à 39 (en milliers d'euros)	Dommages corpo- rels contrats indivi- duels	Dommages corpo- rels contrats col- lectifs	Acceptations	Total
Primes acquises	13 789	1 376 669	400 652	1 791 110
1a. Primes	13 793	1 375 413	397 776	1 786 981
1b. Variation des primes acquises et risques en cours	4	-1 257	-2 876	-4 129
Charges des prestations	6 702	906 443	352 348	1 265 493
2a. Prestations et frais payés	-584	976 030	315 501	1 290 947
2b. Charges des provisions pour prestations et di- verses	7 286	-69 587	36 848	-25 454
Solde de souscription	7 087	470 227	48 303	525 617
Frais d'acquisition	537	337 148	70 764	408 449
Autres charges de gestion nettes	2 788	42 925	-1 847	43 866
Charges d'acquisition et de gestion nettes	3 325	380 073	68 917	452 315
Produits des placements	239	72 481	33 203	105 923
Participation aux résultats	2 148	10 757	8 449	21 354
Solde financier	-1 909	61 723	24 754	84 568
Part des réassureurs dans les primes acquises	5	82 630	0	82 635
Part des réassureurs dans les prestations payées	0	39 242	0	39 242
Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations	6	15 419	0	15 425
Part des réassureurs dans les participations aux ré- sultats	0	0	0	0
Commissions reçues des réassureurs	3	15 989	0	15 992
Solde de la réassurance	4	-11 981	0	-11 977
RÉSULTAT TECHNIQUE	1 857	139 896	4 140	145 893
Hors compte				0
Provisions pour primes non acquises et risques en cours (clôture)	32	22 463	18 912	41 407
Provisions pour primes non acquises et risques en cours (ouverture)	28	23 720	21 788	45 536
Provisions pour sinistres à payer (clôture)	10 640	3 234 853	1 540 178	4 785 670
Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	10 230	3 317 079	1 499 455	4 826 764
Autres provisions techniques (clôture)	104 344	945 310	294 748	1 344 401
Autres provisions techniques (ouverture) *	95 320	926 463	285 444	1 307 227

* Les autres provisions techniques d'ouverture sont présentées hors provisions pour participation aux bénéfices et ristournes et hors provisions pour égalisation

6.3 TRANSFERTS DE RICHESSES EUROCROISSANCE

Informations relatives au mécanisme temporaire de transfert d'actifs vers des engagements donnant lieu à la constitution d'une provision de diversification.

Les encours adossés aux supports Eurocroissance n'ont pas bénéficié d'un transfert de richesse.

Au 31 décembre 2022, il n'y a pas de transferts de richesses eurocroissance.

6.4 CHARGES DE PERSONNEL

La ventilation des charges de personnel s'établit ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Salaires	217 221	204 746	6,1%
Charges sociales	63 440	128 433	-50,6%
Autres	11 117	10 937	1,6%
TOTAL	291 779	344 116	-15,2%

6.5 COMMISSIONS

Le montant des commissions afférent à l'assurance directe et afférent aux acceptations, comptabilisé pendant l'exercice, est de 2 571 997 K€..

Ce montant comprend les commissions de toute nature allouées aux partenaires de CNP Assurances qui distribuent ses produits.

6.6 VENTILATION DES OPERATIONS EXCEPTIONNELLES ET NON TECHNIQUES

Postes du compte de résultat (en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
Détail des autres produits non techniques	74 962	22 442
Intérêts sur prêts divers	231	100
Autres produits non techniques	35 074	7 444
Reprise non technique réserve de capitalisation	39 657	14 899
Détail des autres charges non techniques	148 403	74 430
Dotation non technique réserve de capitalisation	90 734	12 891
Autres charges non techniques	57 670	61 538
Détail des produits exceptionnels	6 883	33 379
Produits sur exercices antérieurs	0	0
Produits exceptionnels	1 436	1 645
Reprises des provisions pour risques et charges	5 447	31 734
Produits de cessions d'immobilisations d'exploitation	0	0
Détail des charges exceptionnelles	21 232	37 437
Pertes sur exercices antérieurs	0	0
Charges exceptionnelles de l'exercice	2 326	4 442
Amortissements exceptionnels	81	1 795
Dotations aux provisions pour risques et charges	18 825	31 200

6.7 CHARGES D'IMPOTS

Détail de la charge d'impôts (en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Charge fiscale liée aux opérations courantes	234 625	396 532	
Produit/charge fiscale lié aux opérations exceptionnelles	0	0	
Impôt société	234 625	396 532	-40,8%

6.8 PARTICIPATION DES ASSURES AUX RESULTATS TECHNIQUES ET FINANCIERS

Désignation (en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
A. Participation aux résultats	4 322 436	4 815 303	4 509 968	6 949 781	6 604 000
A1. Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	5 265 839	4 098 870	4 440 355	5 027 132	5 653 565
A2. Variation de la provision pour participation aux bénéfices	-943 402	716 433	69 613	1 922 648	950 435
B. Participation aux résultats des contrats relevant des catégories visées à l'article A. 132-10					
B1. Provisions mathématiques moyennes ⁽¹⁾	221 854 845	229 661 532	233 770 779	236 015 240	236 786 781
B2. Montant minimal de la participation aux résultats	2 308 708	2 306 135	1 727 628	3 517 038	3 361 261
B3. Montant effectif de la participation aux résultats ^{(2) (3)}	2 675 001	2 584 432	2 050 004	4 569 420	4 305 144
B3a. Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques) ⁽³⁾	3 219 899	1 960 645	2 061 921	2 493 488	3 465 973
B3b. Variation de la provision pour participation aux bénéfices	-544 898	623 787	-11 917	2 075 932	839 171

(1) Demi-somme des provisions mathématiques à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, correspondant aux contrats des catégories à l'article A. 132-10

(2) Participation effective (charge de l'exercice, y compris intérêts techniques) correspondant aux contrats des catégories visées à l'article A. 132-10

(3) Régularisation du montant publié au 31 décembre 2019 : impact de +100,1 M€ sur le montant effectif de la participation aux résultats

6.9 EFFECTIF

L'effectif au 31 décembre 2022 par catégorie se décompose comme suit :

Statuts (en nombre de personnes)	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Cadres	2 339	2 286	2,3%
Non-cadres	829	885	-6,3%
TOTAL	3 168	3 171	-0,1%

6.10 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les éléments ci-dessous présentent en cumul et pour chaque type de catégorie, les éléments de rémunération du président, du directeur général, des directeurs généraux adjoints et des administrateurs de CNP Assurances.

En 2022

- Avantages à court terme : le montant des rémunérations versées au président du conseil d'administration, au directeur général, au directeur général adjoint et aux administrateurs de CNP Assurances se monte à 3 219 645 € (incluant rémunération fixe, variable, rémunérations des administrateurs, avantages en nature).
- Avantages à long terme : le montant cumulé des sommes provisionnées ou constatées par CNP Assurances, aux fins de versement de pensions ou de retraite au directeur général adjoint de CNP Assurances, s'élève à 999 047 €. Aucune somme n'a été provisionnée ou constatée par CNP Assurances, aux fins de versement de pensions ou de retraite au directeur général et au président du conseil d'administration en raison de l'absence d'engagement de cette nature à leur profit.
- Indemnités de fin de contrat de travail : les indemnités de fin de contrat pour les principaux dirigeants sont régies par les dispositifs contractuels et conventionnels. Le montant cumulé des sommes provisionnées ou constatées par CNP Assurances aux fins de versement d'indemnités de fin de contrat de travail au directeur général adjoint de CNP Assurances s'élève à 347 000 €. Aucune somme n'a été provisionnée ou constatée par CNP Assurances, aux fins de versement d'indemnité de fin de contrat de travail au directeur général et au président du conseil d'administration en raison de l'absence d'engagement de cette nature à leur profit.
- Paiement en actions : aucun paiement en actions n'a été réalisé en 2022 au directeur général, au directeur général adjoint et aux administrateurs de CNP Assurances.

En 2021

- Avantages à court terme : le montant des rémunérations versées au président du conseil d'administration, au directeur général, au directeur général adjoint et aux administrateurs de CNP Assurances se monte à 2 273 189 € (incluant rémunération fixe, variable, rémunérations des administrateurs, avantages en nature).
- Avantages à long terme : le montant cumulé des sommes provisionnées ou constatées par CNP Assurances, aux fins de versement de pensions ou de retraite au directeur général adjoint de CNP Assurances, s'élève à 4 478 359 €. Aucune somme n'a été provisionnée ou constatée par CNP Assurances, aux fins de versement de pensions ou de retraite au directeur général et au président du conseil d'administration en raison de l'absence d'engagement de cette nature à leur profit.
- Indemnités de fin de contrat de travail : les indemnités de fin de contrat pour les principaux dirigeants sont régies par les dispositifs contractuels et conventionnels. Le montant cumulé des sommes provisionnées ou constatées par CNP Assurances aux fins de versement d'indemnités de fin de contrat de travail au directeur général adjoint de CNP Assurances s'élève à 493 929 €. Aucune somme n'a été provisionnée ou constatée par CNP Assurances, aux fins de versement d'indemnité de fin de contrat de travail au directeur général et au président du conseil d'administration en raison de l'absence d'engagement de cette nature à leur profit.
- Paiement en actions : aucun paiement en actions n'a été réalisé en 2021 au directeur général, au directeur général adjoint et aux administrateurs de CNP Assurances.

6.11 CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Opérations brutes			
Chiffre d'affaires par secteur géographique			
(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021	Variation
France	18 237 371	19 797 522	-7,9%
Hors de France	332 284	457 310	-27,3%
Succursale Italie	64 521	81 887	-21,2%
Succursale Espagne	1 114	815	36,7%
LPS Allemagne	34	28	19,7%
Filiale Luxembourg	266 615	374 579	-28,8%
TOTAL	18 569 655	20 254 831	-8,3%

6.12 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires TTC des commissaires aux
comptes en 2022
(en milliers d'euros)

Audit	Mazars	%	KPMG	%	Pricewaterhouse Coopers Audit	%
Certification, examen des comptes individuels et consolidés ⁽¹⁾	1 933	93%	1 988	97%	0	0%
CNP Assurances	1 933		1 988		0	
Autres missions accessoires et autres missions d'audit ⁽²⁾	150	7%	60	3%	60	100%
TOTAL	2 083	100%	2 048	100%	60	100%

(1) Y compris l'audit des annexes IFRS9.

(2) Les « services autres que la consolidation des comptes » recouvrent notamment des prestations liées aux émissions de titres subordonnés et à la revue de la déclaration de performance extra-financière

Note 7 ■ Engagements hors bilan

Catégories de stratégies par nature d'IFT (en milliers d'euros)	Montants 31/12/2022		Durées de vie résiduelles		
	Engagements reçus	Engagements donnés	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	À + de 5 ans
Stratégie de rendement					
IFT Equity					
Achat Call – Put	-5 865 820	0	-1 100 040	-4 627 915	-137 865
Vente Call – Put	0	-9 803 594	-4 004 587	-5 799 007	0
IFT Taux					
Achat Cap	118 529 300	0	10 954 000	94 677 000	12 898 300
Vente Cap	0	16 500 300	5 354 000	460 500	10 685 800
Achat Floor	16 800 000				16 800 000
Swap					
Receive Swap	4 273 820	0	1 070 663	1 449 668	1 753 489
Pay Swap	0	4 426 433	1 102 040	1 634 380	1 690 012
TOTAL REÇUS	133 737 300		10 924 623	91 498 753	31 313 924
TOTAL DONNÉS		11 123 139	2 451 453	- 3 704 127	12 375 812
IFT EN COURS		122 614 161	8 473 170	95 202 880	18 938 112

Note 8 | Renseignements relatifs aux passifs subordonnés

TSR

Date d'émission	Nature juridique	Code ISIN	Devise	Montant total émis (en millions de devises)	Montant total émis (en millions d'euros)	Taux servi	1 ^{ère} date de call	Échéance
24/06/2003	TSR taux fixe/va- riable	Caisse Natio- nale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance	EUR	200	200	4,7825 % jusqu'en 2013 et Euribor + 200 pb à partir du 24/06/2013	Passée	23/06/2023
15/11/2004	TSR taux fixe/va- riable	Caisse Natio- nale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance	EUR	90	90	4,93 % jusqu'en 2016 et Euribor + 160 pb à partir du 15/11/2016	Passée	Indétermi- née
15/11/2004	TSR taux fixe/va- riable	Caisse Natio- nale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance	EUR	93	93	Euribor 3 mois + 70 pb jusqu'en 2016 et Euribor 3 mois + 160 pb à partir du 15/11/2016	Passée	Indétermi- née
05/06/2014	TSR taux fixe/va- riable	FR0011949403	EUR	500	500	4,25 % jusqu'en juin 2025 puis reset taux fixe swap 5 ans + 360 pb	05/06/2025	05/06/2045
10/12/2015	TSR taux fixe/va- riable	FR0013066388	EUR	750	750	4,5 % jusqu'en juin 2027 puis Euribor 3M + 460 pb	10/06/2027	10/06/2047
22/01/2016	TSR taux fixe/va- riable	FR0013101599	USD	500	469	6 % sur toute la durée du titre	22/01/2029	22/01/2049
05/02/2019	TSR taux fixe/va- riable	FR0013399680	EUR	500	500	2,75% jusqu'en 2029		05/02/2029
27/11/2019	TSR taux fixe/va- riable	FR0013463775	EUR	750	750	2,00% jusqu'en juin 2030 puis Euribor 3 mois + 300 bp	27/07/2030	27/07/2050
10/12/2019	TSR taux fixe/va- riable	FR0013466281	EUR	250	250	0,80% jusqu'en 2027		15/01/2027
30/06/2020	TSR taux fixe/va- riable	FR0013521630	EUR	750	750	2,50% jusqu'en juin 2031 puis Euribor 3 mois + 365 bp	30/12/2030	30/06/2051
08/12/2020	TSR taux fixe/va- riable	FR0014000XY6	EUR	500	500	0,375% jusqu'en mars 2028	08/12/2027	08/03/2028
12/10/2021	TSR taux fixe/va- riable	FR0014005X99	EUR	500	500	1,875%, puis après le 12/10/33, Euribor3M + 270bps	12/04/2033	12/10/2053
25/01/2022	TSR taux fixe/va- riable	FR0014007YA9	EUR	500	500	1,25% sur toute la durée du titre	27/10/2028	27/01/2029
TOTAL TSR				5 883	5 852			

EMPRUNTS SUBORDONNES

Date d'émission	Nature juridique	Code ISIN	Devise	Montant total émis (en millions de devises)	Montant total émis (en millions d'euros)	Taux servi	1 ^{ère} date de call	Échéance
21/06/2004	Emprunt subordonné taux variable	FR0010093328	EUR	250	250	TEC10 + 10 pb cap à 9 %	Passée	Perpétuelle
24/09/2004	Emprunt subordonné taux variable	FR0010093328	EUR	50	50	TEC10 + 10 pb taux global capé à 9 %	Passée	Perpétuelle
11/03/2005	Emprunt subordonné taux variable	FR0010167296	EUR	24	24	6,25 % jusqu'en 2009 puis 4 fois (EUR CMS 10 ans - EUR CMS 2 ans) cap à 9 % et floor à 2,75 %	Passée	Perpétuelle
11/03/2005	Emprunt subordonné taux variable	FR0010167247	EUR	225	225	6,5 % jusqu'en mars 2008 puis 3 % + (CMS10 * 22,5 %)	Passée	Perpétuelle
27/06/2005	Emprunt subordonné taux variable	FR0010203026	EUR	75	75	7 % jusqu'en juin 2010 puis CMS10 + 30 pb	Passée	Perpétuelle
16/05/2006	Emprunt subordonné taux variable	FR0010318386	EUR	160	160	5,25 % jusqu'au 16/05/2036 puis Euribor 3 mois + 185 pb (y compris <i>step-up</i> 100 pb à <i>Call Date</i>)	16/05/2036	Perpétuelle
20/12/2006	Emprunt subordonné taux variable	FR0010406082	EUR	108	108	Euribor 3 mois + 95 pb jusqu'au 20 déc. 2026 puis Euribor 3 mois + 195 pb à compter du 20 déc. 2026	20/12/2026	Perpétuelle
18/11/2014	Emprunt subordonné taux fixe	FR0012317758	EUR	500	500	4 % jusqu'en novembre 2024 puis <i>reset</i> taux fixe <i>swap</i> 5 ans + 410 pb	18/11/2024	Perpétuelle
27/06/2018	Emprunt subordonné taux fixe	FR0013336534	EUR	500	500	4,75% jusqu'en 2028 puis <i>reset</i> taux fixe <i>swap</i> 5 ans + 391,4pb	27/06/2028	Perpétuelle
07/04/2021	Emprunt subordonné taux fixe	FR0014002RQ0	USD	700	656	4,875% jusqu'en avril 2031 puis taux CMT 5Y + 318,3 pb	07/10/2030	Perpétuelle
TOTAL EMPRUNTS SUBORDONNÉS				2 592	2 548			
TOTAL PASSIFS SUBORDONNÉS				8 475	8 400			



KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense

mazars

MAZARS
61 rue Henri Regnault
92075 Paris la Défense

CNP ASSURANCES S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels

U-Velle

Exercice clos le 31 décembre 2022
CNP Assurances S.A.
4 promenade cœur de ville – 92130 Issy-les-Moulineaux
Ce rapport contient 67 pages



KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense



MAZARS
61 rue Henri Regnault
92075 Paris la Défense

CNP Assurances S.A.

Siège social : 4 promenade Cœur de Ville – 92130 Issy-les-Moulineaux

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société CNP Assurances S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CNP Assurances S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit et des risques.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.


mazars
CNP Assurances S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022
14 mars 2023
Valorisation des actifs financiers non cotés
Note 4.3.1 de l'annexe aux comptes annuels

Point clé de l'audit	Réponse d'audit apportée
Afin d'honorer les engagements contractés à l'égard des assurés, votre société investit les primes perçues dans différents types de placements. Au 31 décembre 2022, le montant de ces placements s'élève à 285,8 milliards d'euros, ce qui représente 80% de l'actif du bilan. Les placements financiers non cotés, comptabilisés dans les comptes annuels au 31 décembre 2022 pour un montant de 39 milliards d'euros, correspondent aux actifs financiers pour lesquels l'obtention d'une cotation en temps réel est matériellement impossible. Les modalités d'évaluation de ces placements sont décrites dans la note « 4.3.1 Opérations de placement/évaluation » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons considéré la valorisation des actifs non cotés comme un point clé de l'audit compte tenu du caractère significatif de ces actifs dont l'évaluation se base sur des méthodes actuarielles qui requièrent de la part de la direction un important degré de jugement.	Nous avons réalisé les diligences suivantes : - Apprécier le dispositif de contrôle associé au processus de valorisation, notamment par la vérification de l'existence et de l'efficacité opérationnelle des contrôles réalisés par la direction ; - Vérifier que l'estimation de ces valeurs, déterminée par la direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des chiffres utilisés ; - Sur la base d'un échantillon aléatoire des actifs non cotés, comparer la valorisation retenue par la société avec les dernières valorisations disponibles provenant d'experts et de gestionnaires de fonds ; - Fait appel à nos experts internes en risques et modèles de manière à réaliser un calcul indépendant et des analyses de sensibilité pour apprécier les jugements exercés par la direction.



CNP Assurances S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

14 mars 2023

Evaluation des provisions pour risques croissants (PRC) : emprunteur/dépendance

Note 4.6 de l'annexe aux comptes annuels

Point clé de l'audit	Réponse d'audit apportée
Une provision pour risques croissants est constituée pour couvrir les écarts temporels existant entre la période de mise en jeu de la garantie et son financement par les primes d'assurances. Cette provision est constituée de manière prospective, par différence de la valeur actuelle des engagements futurs de l'assureur et ceux de l'assuré aux taux techniques réglementaires, et intègre des lois d'expérience biométriques (incidence et/ou maintien décès et arrêt de travail) et comportementales (rachat), construites à partir des données historiques des portefeuilles. La réglementation ne précise pas l'ensemble des paramètres à retenir pour le calcul de cette provision. Au 31 décembre 2022, les provisions pour risques croissants s'élèvent à : - 223 millions d'euros pour les contrats emprunteurs ; - 378 millions d'euros pour les contrats dépendance en viager comme il est indiqué dans la note 4.6 de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons considéré que l'évaluation de ces provisions pour risques croissants dépendance en viager et emprunteur comportait un risque important d'anomalies significatives dans les comptes annuels en raison de leur sensibilité aux hypothèses suivantes retenues par la direction : - Le taux d'actualisation sur le risque de dépendance ; - Les tables d'expérience élaborées en fonction de l'observation et des analyses ; établies sur la base des données en portefeuille ; - Les comportements de rachat des assurés.	Nous avons étudié les modalités de mise en œuvre de la méthodologie de détermination de la provision pour risques croissants. Nos travaux ont consisté également avec l'aide de nos experts internes en risques et modèles à : - Apprécier la conformité de la méthodologie retenue par la société avec les principes comptables applicables ; - Examiner la conception mathématique du modèle actuariel pour vérifier qu'il ne contient pas d'anomalie significative pouvant fausser le montant de la provision calculée notamment via la réexécution de calculs ; - Apprécier le caractère approprié des hypothèses clés retenues par la société pour la détermination de la provision dont : • La détermination des classes homogènes de risques (maille à laquelle la mutualisation entre les provisions pour risques croissants positives et négatives calculées tête par tête est possible) en lien avec la segmentation retenue pour la tarification ; • Les principes et méthodologies de détermination du taux d'actualisation ; • Les principes et méthodologies de détermination des lois de rachats et des tests de sensibilités associés ; • Les principes et méthodologies de détermination des tables d'expérience ;


mazars
CNP Assurances S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022
14 mars 2023

	• Les principes de détermination des coefficients de provision pour risques croissants et leur correcte application pour le calcul tête par tête. - Réaliser des analyses de sensibilité pour apprécier les jugements exercés par la direction - Comparer les données utilisées dans les calculs avec les statistiques de coûts passés
--	--

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires à l'exception du point ci-dessous, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la sincérité et la concordance avec les comptes des informations prudentielles relatives à la solvabilité extraites du rapport prévu par l'article L. 355-5 du code des assurances.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations d'assurance et de réassurance, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire, conformément à la circulaire de la Fédération Française de l'Assurance du 29 mai 2017.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacré au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans la périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.



mazars

CNP Assurances S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

14 mars 2023

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société CNP Assurances S.A. par votre assemblée générale du 22 avril 2022 pour le cabinet KPMG S.A. et du 18 mai 1998 pour le cabinet Mazars.

Au 31 décembre 2022, le cabinet KPMG S.A. était dans la première année de sa mission sans interruption et le cabinet Mazars dans la vingt-cinquième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité des comptes et de l'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

**CNP Assurances S.A.***Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**Exercice clos le 31 décembre 2022**14 mars 2023*

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.


mazars
CNP Assurances S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022
14 mars 2023
Rapport au comité d'audit et des risques

Nous remettons au comité d'audit et des risques un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit et des risques figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit et des risques la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit et des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

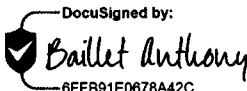
Les commissaires aux comptes

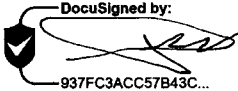
Paris la Défense, le 14 mars 2023

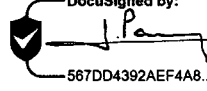
Courbevoie, le 14 mars 2023

KPMG S.A.

MAZARS

DocuSigned by:

 6FFB91E0678A42C...
 Anthony Baillet
 Associé

DocuSigned by:

 937FC3ACC57B43C...
 Pierre Planchon
 Associé

DocuSigned by:

 567DD4392AEF4A8...
 Jean-Claude Pauly
 Associé

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 30 mars 2023

Le jeudi 30 mars 2023 à 15 heures, CNP Assurances, société anonyme au capital de 686 p618 477 euros divisé en 686 618 477 actions de 1 euro de nominal, entreprise régie par le code des assurances et immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 341 737 062 RCS Nanterre (la « **Société** »), s'est réunie en assemblée générale ordinaire (l'« **Assemblée** ») au siège social de la Société, 4 promenade Cœur de Ville, 92130 Issy-les-Moulineaux, sur convocation du Conseil d'administration.

La Présidente du Conseil d'administration, Madame Véronique Weill, préside l'assemblée.

[...]

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

L'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées ordinaires, connaissance prise :

- des rapports du conseil d'administration de CNP Assurances constitués du rapport de gestion, du rapport sur le gouvernement d'entreprise, du rapport du conseil d'administration sur les projets de résolution, présentant notamment l'exposé des motifs,
- des comptes sociaux de CNP Assurances (compte de résultat, bilan, annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2022, et,
- du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux,

approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de CNP Assurances tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ces rapports, faisant apparaître un résultat net de 1 209 595 088,55 €.

~~L'assemblée générale des actionnaires approuve également :~~

- le transfert vers CNP Retraite, d'une quote-part de la réserve du fonds de garantie des assurés contre la défaillance de sociétés d'assurance de personnes visé aux articles L. 423-1 et suivants du code des assurances, pour un montant de 5 942 312,00 €,
- le prélèvement d'un montant de 1 838 900,00 € sur les réserves facultatives de CNP Assurances et l'affectation de l'intégralité de ce prélèvement à la réserve du fonds de garantie des assurés contre la défaillance de sociétés d'assurance de personnes visé aux articles L. 423-1 et suivants du code des assurances.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'Actionnaire Unique.

[...]

TROISIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et fixation du dividende)

L'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées ordinaires, connaissance prise du rapport de gestion, du rapport du conseil d'administration sur les projets de résolution, constatant que le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élève à 1 209 595 088,55 € et le compte « report à nouveau » à 4 583 460 351,27 €, formant un bénéfice distribuable de 5 793 055 440,82 €, décide d'affecter le bénéfice distribuable de la façon suivante :

- à titre de dividende pour un montant total de 947 533 498,26 € ;
- au compte « report à nouveau » pour un montant de 4 845 521 941,83 €.

Un dividende de 1,38 € reviendra à chacune des actions ouvrant droit à dividende, étant précisé qu'en cas de variation du nombre d'actions ouvrant droit à dividende par rapport aux 686 618 477 actions composant le capital social au 31 décembre 2022, le montant global des dividendes serait ajusté en conséquence, conformément à l'alinéa 4 de l'article L. 225-210 du code de commerce, et le montant affecté au compte de report à nouveau serait déterminé sur la base des dividendes effectivement mis en paiement.

~~L'assemblée générale des actionnaires autorise en conséquence le directeur général avec~~
faculté de subdélégation, à prélever ou créditer le compte « report à nouveau » des sommes nécessaires dans les conditions indiquées ci-dessus.

Les dividendes de source française qui bénéficient à des personnes physiques domiciliées fiscalement en France au sens de l'article 4 B du code général des impôts sont soumis lors de leur perception au prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % prévu à l'article 117 quater du code général des impôts ou, sur option globale formulée dans la déclaration, prévue au 2 de l'article 200 A du code général des impôts, à l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu. En cas d'option pour le barème progressif, un abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts est applicable.

Pour précision, le prélèvement forfaitaire non libératoire constitue un acompte d'impôt sur le revenu imputable sur l'impôt dû l'année suivante.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale des actionnaires rappelle que le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois derniers exercices a été fixé comme suit :

2019	686 618 477	- €
2020	686 618 477	1,57 €*
2021	686 618 477	1,00 €*

* Dividende éligible à l'abattement bénéficiant aux personnes physiques résidentes fiscales en France prévu au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts en cas d'option pour le barème progressif.

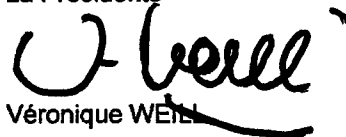
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'Actionnaire Unique.

[...]

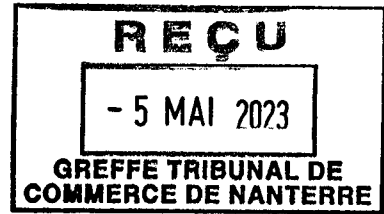
Certifié conforme à l'original,

Fait à Paris, le 30 mars 2023

La Présidente


Véronique WEILL

GTC NANTERRE



MEDIALEX PARIS – COMPTE N°
MEDIALEX/92010082

DOSSIER SUIVI PAR : Pascal 01 81 72 15 63
pascal.duchemin@medialex.fr

NOS REFS : 109012/PAD

AFFAIRE CNP ASSURANCES

OBJET DE LA FORMALITE :

DEPOT DES COMPTES ANNUELS 2022

DEPOT DES COMPTES CONSOLIDES 2022

PARIS LE 17/04/2023